



LE JOURNAL DES
ÉTUDIANTS KINÉS
N°50

ÉDITION SPÉCIALE ANNIVERSAIRE

LES 4 ANS DE LA RÉFORME



FNEK
Fédération Nationale des Étudiants en Kinésithérapie

ÉDITO

Numéro 50

Mai 2019

Rédactrice et rédacteur en Chef :

Juliette SENET, Vice-Présidente en charge de la Publication et

Chargée de Mission Drom-Com

Léo Langlais, Président de la commission Enseignement Supérieur de la FNEK

Comité de Relecture :

Ensemble de la commission Enseignement Supérieur & Chacun des membres du bureau national de la Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie.

Pour faire partie du comité de relecture envoyez un mail à : communication@fnek.fr

Conception et Maquette, Editrice en Chef :

Juliette SENET

Régie Publicitaire :

Réseau Pro Santé

M. TABTAB, Directeur

6, av de Choisy - 75013 Paris

01 53 09 90 05

contact@reseauprosante.fr

reseauprosante.fr



FNEK
Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie

L'ÉDITO DE LA RÉDACTION

Merci !

Dans cet écrit nous tenons particulièrement à exprimer toute notre gratitude vis-à-vis des personnes avec qui nous travaillons, avec qui nous sommes engagées et liées pour et par les mêmes valeurs.

Ce numéro marque un anniversaire pour le BDK qui a connu une évolution impressionnante depuis sa création. Cette 50ème édition est le fruit d'un travail long. Outre tout ce qui a nécessité qu'aujourd'hui ces lignes puissent être lues, il est l'aboutissement de l'engagement étudiant au sens large... Depuis sa création jusqu'à son amélioration, son format, son identité visuelle, sa rédaction, sa relecture... De mandat en mandat, le format papier reste une marque forte de la communication formelle de la structure autant que la matérialisation d'un objet potentiellement commun à chaque étudiant en kinésithérapie de France.

C'est avec fierté et non sans pression, que cette édition si spéciale à nos yeux a vu le jour.

Ces quatre dernières années, se sont opérées sur notre formation et notre profession des transformations qui tendent vers un changement de paradigme certain. Nous nous voulons acteurs de la construction de cet avenir ! Ainsi, la diffusion de la connaissance nous semble centrale pour nous assurer une unification de la voie étudiante. Ce numéro est construit pour que l'enseignement supérieur soit synonyme d'évolution réfléchie ! Chacun est libre de se rendre expert de ce qui concerne les prochaines années de sa vie. Un des rôles de la fédération est de rendre disponible les savoirs et de donner les clés pour une meilleure compréhension de ce qui est fait, de ce qui est possible, de ce que nous espérons !

La FNEK c'est nous milliers d'étudiants, c'est nous futurs professionnels, c'est nous jeunes DE... Et nous ne sommes pas lissés et identiques, nous nous voulons pluriels et auteurs des lignes qu'il reste à écrire !

La FNEK c'est vous !

Bonne lecture

**Les Louiettes
VP Communication
& VP Publication**



Nous sommes disponibles par mail : publication@fnek.fr, nous attendons vos retours et propositions pour le BDK, celui que vous lisez, celui que vous allez lire, celui que vous voulez lire...

L'ÉDITO DU POLE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Cela fait maintenant 4 ans que la nouvelle formation des masseurs-kinésithérapeutes a vu le jour. Avec son lot de nouveautés et de modifications !

Il peut être compliqué de s'approprier les évolutions qui sont apparues et de comprendre en quoi elles font parti d'une évolution de la formation mais aussi de la profession de masseur-kinésithérapeute.

Il nous a donc semblé important de faire un retour sur ces modifications et ce qu'elles changent pour notre formation et notre place en tant que futur professionnel de santé.

C'est pour cela que pour cette 50ème édition du BDK, ce thème "Les 4 ans de la réforme" a été proposé aux étudiants présents lors du congrès à Nancy avec 3 autres thèmes d'actualité.

C'est avec une immense joie que nous avons vu ce thème être retenu et nous avons donc pris très à coeur la réalisation de ce travail pour vous fournir un contenu de la plus grande qualité possible.

La réalisation de ces articles a été faite de concert entre les différents membres de la commission enseignement supérieur et du pôle enseignement supérieur qui ont travaillé pendant plusieurs mois pour aboutir à ce résultat qui nous l'espérons vous conviendra et vous permettra d'acquérir le plus de compétences possible sur ce sujet.



Marine Bercy & Léo Langlais
IFMK CEERF & Orléans, K5
1ère VP Enseignement supérieur &
CM Enseignement supérieur

Présentation de la commission Enseignement Supérieur

La commission Enseignement Supérieur est un regroupement de personnes ayant à coeur de travailler sur les sujets d'actualité en ES.

Le but de cette commission est de travailler sur les sujets d'ES actuels, de réaliser des outils permettant la démocratisation de l'enseignement supérieur au sein du réseau de la FNEK.

Ses actions sont très larges et vont de la réflexion sur un sujet à l'écriture de motions, en passant par la rédaction de contenu comme par exemple ce BDK.

Le commission est composée de 14 membres cette année :
Léo, le président de la commission ;
Marine, 1ere VP en charge de l'ES et membre de droit ;

Et 12 membres supplémentaires :

Alexandre
Guillaume
Maëlle
Hadrien
Eva
Julie
Anthony
Enora
Antoine
Marion
Pierre
Juliette

Comment faire partie de la commission ES ?

Pour faire partie de la commission ES il faut envoyer un mail et une lettre de candidature au secrétariat de la FNEK : secretariat@fnek.fr
cette candidature sera ensuite votée par les membres du conseil d'administration lors du CA ou de l'AG suivant (pour être votée la candidature doit être reçue une semaine avant).

SOMMAIRE

6/ Dossier 1

- 6/ L'historique de la réforme
- 7/ 1989 - 2015, l'évolution
- 8/ La place de l'étudiant dans sa formation

11/ Dossier 2

- 11/ Une réforme tournée vers l'université
- 13/ Le fonctionnement universitaire
- 14/ Comment intégrer son IFMK à l'université ?

16/ Dossier 3

- 16/ Les UE et les ECTS
- 17/ Le Clinicat
- 18/ Les Compétences
- 19/ Le double cursus
- 20/ Le Mémoire de recherche
- 24/ Article - Réforme de la formation en kinésithérapie
- 28/ Article - Du projet de la profession au développement des compétences par la recherche

16/ Dossier 4

- 32/ Les enseignants chercheurs et le CNU
- 34/ Interview, Nicolas Pinsault

L'historique de la réforme

La formation de masso-kinésithérapie a été soumise en 2015 à une réforme totale. Cette réforme s'inscrit tout d'abord dans une dynamique et une évolution globale Européenne. En 1998, **le processus de Bologne** est lancé au niveau Européen. Son objectif, harmoniser les formations européennes sur un même schéma. Ce dernier nommé Licence-Master-Doctorat (LMD) doit permettre aux étudiants et aux professionnels au sein des universités d'avoir la même base de référence quand il s'agit de parler des niveaux d'études et surtout de permettre une facilitation et une coordination entre les universités. Cela a abouti à une vague de réforme des formations en santé notamment celles n'étant pas ou étant en cours d'universitarisation comme celle de masso-kinésithérapie en France. C'est dans ce contexte que s'est inscrit la réingénierie de la formation.

Durant de nombreuses années avant cette réforme de la formation, des changements importants et une nouvelle dynamique s'étaient mis en place.

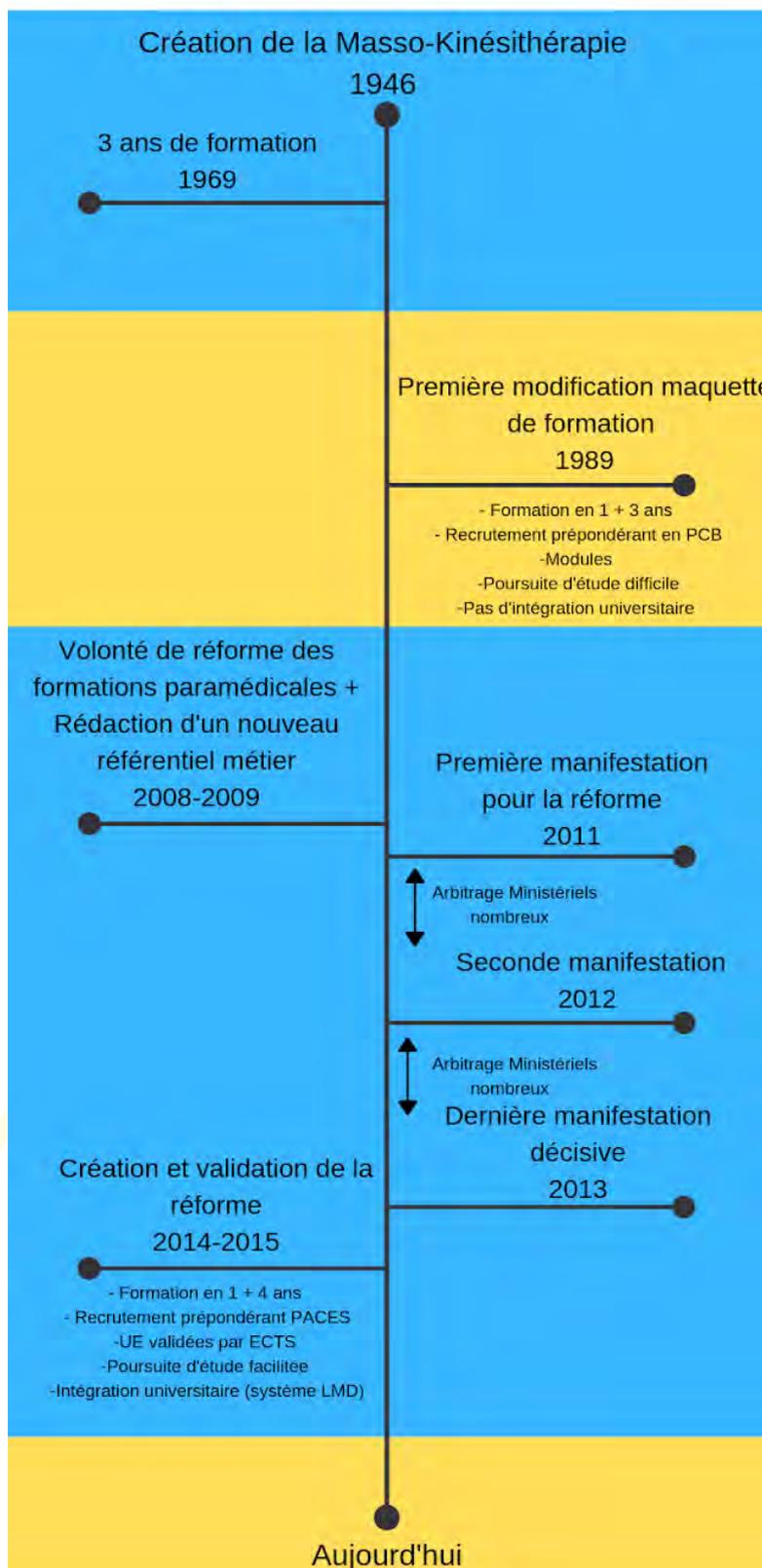
Dans un premier temps, le Bilan Diagnostic Kiné (BDK) est devenu obligatoire, l'ordonnance médicale a perdu le côté qualitatif et quantitatif qu'elle avait et qui apportait une contrainte à la pratique en masso-kinésithérapie.

Dans un second temps, des instances se sont créés pour mener des combats et soutenir les revendications des étudiants (création de la FNEK) et des professionnels (création de l'Ordre, des Syndicats). La tendance de ces démarches allait vers le **gain de responsabilité et d'autonomie**. Par ailleurs, depuis de nombreuses années le constat était fait que la formation de masso-kinésithérapie était soumise à de nombreuses expérimentations, et qu'il s'agissait d'une volonté commune des étudiants et de la profession d'établir un système fixe, valorisant la formation et la plaçant au sein du système actuel d'enseignement supérieur.

L'ancien programme était orienté de la façon suivante : un concours d'entrée "PCB" permettant d'intégrer les Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie de façon prépondérante et partout en France, et quelques voies d'entrée notamment expérimentale annexes (PACES, STAPS) ; une formation dispensée sous forme de modules dont la validation n'apportait aucune validation de compétences reconnues par l'université pour une formation ; et une poursuite d'étude difficile en raison du manque de cohérence avec le système universitaire notamment.

Ces constatations et le contexte Européen et français changeant, la réingénierie est devenue un objectif primordial pour la formation et la profession. Ces réflexions et revendications ont abouties à de nombreuses discussions ministérielles et à des manifestations historiques, **aboutissant en 2015 à l'établissement de la réforme des études en masso-kinésithérapie**. La formation est alors passée en 5 ans comprenant une année de sélection universitaire avec une entrée en formation prépondérante via la PACES ; une volonté d'intégration dans le système LMD avec une reconnaissance d'ECTS universitaires ; et la facilitation de la poursuite d'études.

HISTORIQUE DE LA RÉFORME



Dossier 1

La place de l'étudiant dans sa formation

Grâce à la réforme de 2015, l'étudiant prend une place d'acteur dans sa formation.

Cette place est justifiée par le changement de paradigme qu'engendre le processus d'universitarisation vers lequel notre formation tend. Les instituts, qui étaient des endroits de professionnalisation par un apprentissage behavioriste, de transmission de connaissance de manière verticale, s'orientant vers le socio-constructivisme, modèle à tendance horizontale, devenant des lieux de réflexivité construits dans l'échange. L'uniformisation nationale espérée devrait confirmer cette transformation par l'extension de ce modèle à tous les instituts de formation. Ce statut d'acteur acquis par l'étudiant s'illustre sur plusieurs plans. Il est important d'en avoir conscience afin de connaître ses droits et ses possibilités.

Les stages

Les choix des stages dans certains IFMK se font pour et par les étudiants. L'étudiant est acteur de son parcours de stage et le façonne selon les exigences de son école mais en fonction de ses projets professionnels propres. L'orientation du parcours par l'étudiant en lien avec ses projets professionnels permet un parcours au plus près de ses attentes et objectifs.

Le mémoire

Le mémoire a été une des modifications profondes opérées avec la réforme, il est maintenant obligatoirement orienté sur la l'initiation à la recherche en mettant en avant la réflexion des étudiants autour de ses réflexions propres et des sujets du champ de la masso-kinésithérapie qui l'intéressent.

Le temps de travail personnel

La maquette comprend des temps de TP pour Temps Personnel. A ne pas confondre avec les TD qui sont des temps de Travaux Dirigés qui sont eux obligatoires. La prise en compte de la nécessité du temps de travail personnel de l'étudiant est une véritable avancée vers l'autonomisation. Autonomie caractérisant le travail des étudiants au sein de l'enseignement supérieur.

L'investissement parascolaire et l'ouverture à un développement de compétences et de connaissances plus large

La nouvelle maquette inclut des UE Optionnelles qui peuvent permettre une valorisation de l'engagement étudiant dans d'autres activités ainsi que la place d'enseignement d'ouverture d'esprit ou l'élargissement et l'approfondissement de certaines compétences. Ceci est une avancée cruciale dans la reconnaissance du rôle de l'étudiant au sein de sa formation et peut lui permettre de développer son bien être au sein de sa formation.

La transformation des connaissances en compétences

La formation comporte toujours un tiers du temps en stage. Ces stages se veulent être l'évaluation et le développement des compétences professionnelles de l'étudiants. C'est dans ce cadre que l'étudiant est appelé à transformer certaines de ses connaissances en compétences qui sont également celles auxquelles doivent répondre des MKDE. Par son investissement dans la formation, son travail personnel et l'expérience sur le terrain il deviendra le maillon essentiel de la chaîne d'apprentissage.

Acteur et co-auteur

Dans la continuité de ce que nous avons déjà exposé, l'étudiant doit aussi construire ses objectifs de stage et produire des auto-évaluation précises. L'acquisition d'un esprit critique passe aussi par le recul sur ses propres capacités. Dans les processus de raisonnement clinique suivis par la majorité des professionnels de santé, l'étape de métacognition permet d'apporter un recul nécessaire à l'évolution et la remise en question du thérapeute. L'auto-évaluation des ses propres objectifs est un processus primordial et nécessaire d'amélioration des compétences et connaissances des futurs professionnels de soins. De plus, et de manière plus évidente cela permet à l'étudiant de s'approprier personnellement sa formation et de participer à sa réalisation et son élaboration.

La réforme de 2015 potentialise donc la place de l'étudiant dans sa formation. Il n'est pas passif, il est auteur de la formation qui fera de lui un masseur-kinésithérapeute diplômé d'état. Additionné à tous les avantages décrit, cette position permet une professionnalisation par la responsabilisation et l'autonomisation progressive du futur professionnel.

> CMV Mediforce

propose aux professionnels de santé une offre complète de solutions financières répondant à leurs besoins de financement et d'investissement.

Notre savoir-faire, apporter des réponses personnalisées à l'ensemble des besoins de nos clients :

- > Expertise dans les financements des professions libérales de santé.
- > Diversité de l'offre de financement adaptée à chaque spécialité.
- > Prise en charge totale de votre projet par un interlocuteur dédié.
- > Des correspondants de proximité dans chaque région.
- > Taux préférentiels réservés aux praticiens libéraux.

Contactez-nous...

Nos conseillers sont à votre écoute pour tous vos besoins de financement.

 N° Vert 0 800 233 504

Appel gratuit depuis un poste fixe

Vous pourrez découvrir toute notre offre de produits, faire des simulations, demander un crédit sur notre site

www.cmvmediforce.fr



* Offres sous réserve d'acceptation par CMV Médiforce

CMV Médiforce - SA au capital de 7 568 120 €
123 rue Jules Guesde - TSA 51 111 - 92683 Levallois-Perret Cedex.
Siège Social : 1, bd Haussmann - 75009 Paris - RCS Paris 306 591 116
SIRET 306 591 116 00034 - ORIAS 07 02 88 60 - APE 6491 Z
Document non contractuel

 **cmv médiforce**
GRUPE BNP PARIBAS 

Le financement
des professionnels
de santé

Une réforme tournée vers l'université

La formation en masso-kinésithérapie en France se fait au sein d'instituts de formations, appelés IFMK (Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie) après une année de sélection universitaire. Cependant ce format n'est pas celui que nous pouvons retrouver au niveau international. En effet, la formation en "Physiothérapie" est généralement réalisée à l'université comme par exemple au Québec.

L'université correspond au lieu de formation de l'enseignement supérieur en France et dans le monde entier. Pourquoi ne sommes nous pas à l'université et pourquoi est ce que l'on tente de s'en rapprocher ? Quelles avancées avons nous réalisés avec la réforme ?

L'origine de l'universitarisation : le Processus de Bologne

En 1999, à Bologne en Italie, des représentants de 29 pays européens se sont retrouvés pour continuer les réflexions autour d'un sujet abordé un an plus tôt à la Sorbonne à Paris : "l'espace européen de l'enseignement supérieur" (EEES). De cette rencontre va naître "la déclaration de Bologne", posant les bases d'une évolution de l'enseignement supérieur européen autour de plusieurs grands axes :

1. Une architecture commune des grades universitaires en Licence (ou baccalauréat ou bachelor en fonction des pays), Master et Doctorat (LMD) ;
2. Un système européen de crédit, les ECTS ;
3. Le supplément au diplôme ; une organisation en semestres et unités d'enseignements ;
4. Une transversalité des connaissances et compétences.

Aujourd'hui, 46 pays ont rejoint cette volonté d'harmonisation des formations en signant cette déclaration. Les mesures de ce processus s'articulent autour de différents grands axes, notamment l'harmonisation des formations, la mobilité internationale et l'assurance d'un minimum de qualité des diplômes

Mais, l'objectif de ce processus de Bologne était que d'ici 2010, l'ensemble des pays signataires aient un système d'études supérieures fonctionnant sous ce principe.

Pour les formations paramédicales, on constate donc que les objectifs n'ont pas été atteints.

Où en est on actuellement ?

La réforme des études de kiné en 2015 s'ancre dans cette volonté de faire évoluer notre formation et de la rapprocher de ce système. Cette avancée est inscrite dans le premier article du texte de l'arrêté de formation :

"Dans le cadre de l'intégration de la formation des masseurs-kinésithérapeutes au processus licence, master, doctorat, les instituts de formation en masso-kinésithérapie passent une convention avec une université disposant d'une composante santé et le conseil régional. "

Avant 2015, et donc avant la réforme, rien n'obligeait les IFMK à être en lien avec une université. On ne retrouvait que très peu d'IFMK dans ce cas. Maintenant, et par une obligation de convention les IFMK sont obligés d'être en lien avec une université. Ce processus de rapprochement avec l'université va prendre de plus en plus d'ampleur.

Dossier 2

Bien que ces évolutions changent en profondeur le lien de notre formation avec l'université, ces avancées ne sont que minimales, peu d'IFMK sont en liens étroits avec une université et ceux réellement intégrés sont très rares.

Les services universitaires, auxquels nous avons droit, ne sont pas accessibles par de nombreux étudiants. Les raisons de ce problème sont en grande partie logistiques mais aussi organisationnelles et géographiques.

L'université en tant qu'entité se retrouve donc beaucoup plus impliquée dans notre formation bien qu'il y ait de nombreux freins encore présents. Cependant, les évolutions ne sont pas uniquement par rapport à notre lien à l'université, elles concernent tout autant la forme et le fond de notre formation. L'apparition des ECTS, clé de voûte du processus de Bologne, associés aux unités d'enseignement, l'apparition du mémoire de recherche et de la recherche en elle-même, représentent une avancée sur le cadre de notre formation.

Les avantages d'une formation à l'université, ouvertures :

Ce rapprochement avec l'université permet aussi d'envisager les choses sur du long terme, et de mettre en avant ce que cela pourrait apporter à la masso-kinésithérapie dans les années futures.

L'université comporte deux rôles principaux : la formation et la recherche. L'orientation de notre profession vers une pratique basée sur les preuves doit passer par le développement de la recherche en masso-kinésithérapie. L'apparition d'un élément d'initiation à la recherche avec pour finalité la conception d'un mémoire d'initiation à la recherche est un des facteurs permettant aux futurs masseurs-kinésithérapeutes d'avoir un premier contact avec cette dernière.

L'université est aussi un lieu de production de savoir, réalisé par les enseignants-chercheurs, ainsi que des étudiants durant leurs cursus. Le fait que les IFMK ne soient pas à l'université limite la production de savoir aux autres formes de production (sociétés savantes, entreprises ou sociétés privées...). Cela limite aussi la possibilité d'avoir des enseignants-chercheurs en masso-kinésithérapie, statut réservé aux universités.

Un des objectifs de l'intégration universitaire de notre formation et du processus de Bologne concerne la reconnaissance des formations. Actuellement notre texte législatif nous octroie une reconnaissance à Bac+4 et les ECTS associés. Cela n'est pas cohérent avec le nombre d'années d'études que nous faisons qui s'élève actuellement à 5 ans consécutifs de formation post baccalauréat, rendant plus difficile la reconnaissance professionnelle de leur niveau de formation et les bloquant dans une éventuelle poursuite d'étude.

La formation en masso-kinésithérapie en France a vu ses liens avec l'université fortement évoluer avec la réforme des études de 2015.

Cependant de nombreuses lacunes restent à combler, comme une inclusion dans le schéma LMD (License, Master et Doctorat), qui signent notre retard, mettant en avant les avancées qui restent à faire pour parvenir à atteindre les objectifs énoncés par les directives de Bologne pour améliorer notre formation initiale.

■ ■ Par une obligation de convention les IFMK sont obligés d'être en lien avec une université ■ ■

Le fonctionnement universitaire

Schéma de la gouvernance universitaire

La gouvernance de l'université est structurée autour de 4 types d'acteurs: les étudiants, les personnels, les enseignants-chercheurs, et enfin les partenaires extérieures à l'université. Tous participent à la gestion de l'établissement, prennent les décisions pour son avenir, et mettent en œuvre des projets définis.

Cette gouvernance est organisée en conseils au sein desquels sont créées des commissions de travail. Le président dirige avec son équipe l'université, il est élu par les membres du conseil d'administration et préside les conseils centraux.

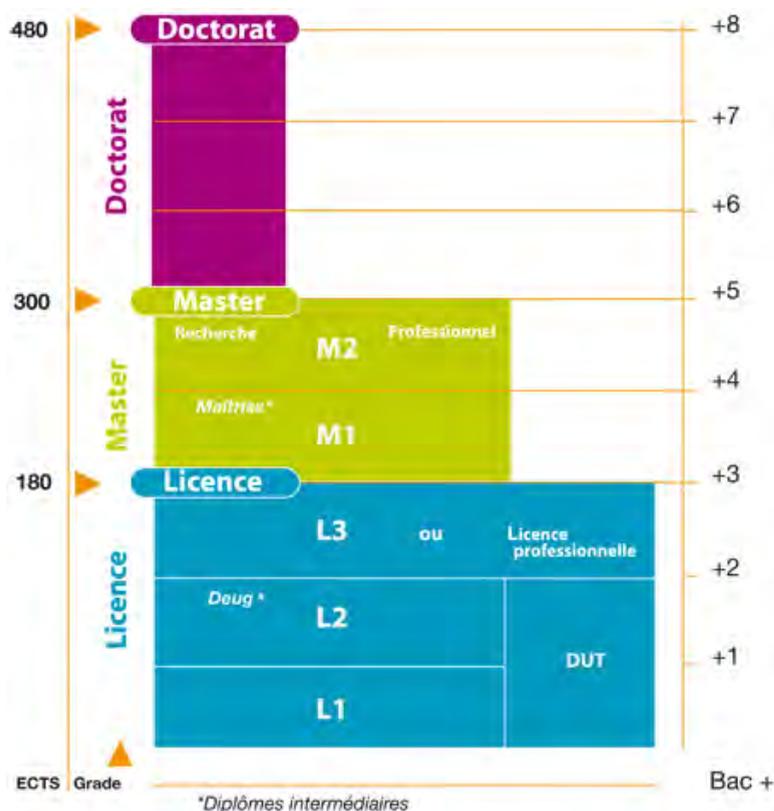
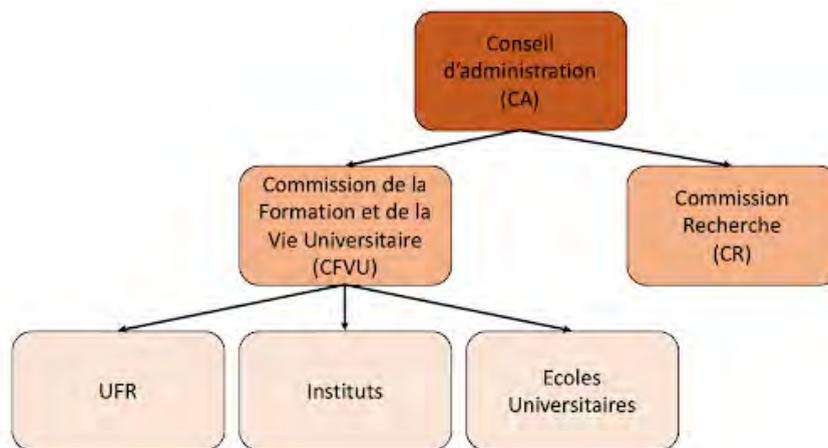


Schéma du système LMD

Le système Licence-Master-Doctorat décrit peut être représenté de la manière suivante. C'est dans ce schéma que s'inscrit un des grands axes du processus de Bologne.

Image : <http://www.univ-paris8.fr/Schema-des-diplomes-et-organisation-des-etudes>

Dossier 2

Intégrer son IFMK à l'Université

Pour la formation en masso-kinésithérapie, les choses évoluent depuis la réforme des études de 2015, cependant on retrouve toujours une intégration universitaire très disparate au sein des différents IFMK. Il est à noter que le processus d'universitarisation prend une forte ampleur, notamment avec la création de groupes de travail dans les temps qui ont suivi la réforme.

Ces groupes de travail, présidés par Mr Stéphane Le Bouler, ont pour objectif de montrer tous les types d'intégration possibles et leurs particularités, exposer les freins et difficultés de mise en place et proposer des solutions pour y remédier, et mettre en avant les différentes démarches et leurs chronologies.

Nous pouvons actuellement définir 3 grand types d'Intégration Universitaire (IU) pour les IFMK : le conventionnement, l'IU fonctionnelle et l'IU organique. Différencier ces 2 derniers formats est un préalable pour entrevoir un projet d'intégration universitaire.

L'IU fonctionnelle

Elle concerne une intégration de fonctionnement par un conventionnement renforcé de l'IFMK avec une université. Le niveau d'intégration universitaire sera donc déterminé par cette convention au sein de laquelle il y aura de défini l'accès aux services universitaires, les enseignements...

L'IU organique

elle concerne une intégration sous forme d'un organe interne à l'université en devenant une composante universitaire, ou alors une partie d'une composante universitaire (institut rattaché à un UFR par exemple) : donc avec un changement du statut de l'IFMK.

Que faire pour faire évoluer l'intégration universitaire de son IFMK ?

Faire le point de l'avancée de l'IU

La première chose à faire lorsque l'on veut faire évoluer l'intégration universitaire de son institut de formation est de faire un état des lieux de ce qui est déjà fait ! En effet pour faire aboutir un projet il faut d'abord savoir d'où l'on part ! Pour cela le plus simple consiste à se rapprocher de la direction de l'IFMK, ils sont en connaissance des conventionnements et des différentes mises en places pédagogiques pour la formation.

Cependant il peut être compliqué d'obtenir les informations directement au sein des IFMK, voici donc une liste (non exhaustive) des acteurs qui pourront vous aider :

- Les élus étudiants
- La région (le conseil régional)
- L'université
- Le CH auquel vous êtes rattaché
- Le CROUS

Déterminer les objectifs

Une fois que l'état des lieux de ce que vous avez est réalisé, il va falloir que vous définissiez quels sont les objectifs que vous allez donner à votre projet de travail sur l'intégration universitaire.

Pour cela il vous faut définir le type d'intégration universitaire que vous souhaitez voir réaliser pour votre institut ainsi que les points sur lesquels porteront vos volontés d'évolution.

■ ■ Ce travail doit donc être une émergence locale et un travail autour des différents acteurs ■ ■

Faire du lobbying

Le transfert d'un IFMK à l'université, ou tout du moins l'amélioration des services accessibles avec un renforcement de l'intégration universitaire, passe nécessairement par une phase de lobbying auprès des instances compétentes vis à vis de notre formation.

Au niveau local il est donc très intéressant de rencontrer d'abord les 3 signataires de la convention de formation (obligatoire depuis 2015), qui peut établir la façon dont est intégré l'IFMK à l'université et les services qui sont accessibles aux étudiants et à l'équipe pédagogique pour l'enseignement, si des clauses y sont ajoutées.

Ces 3 acteurs sont : l'Université, l'IFMK ou la structure responsable, et la région.

Pour résumer il n'y a pas de manière miracle pour intégrer son IFMK au sein de l'université, chaque institut ayant en effet ses propres particularités. Ce travail doit donc être une émergence locale et un travail autour des acteurs locaux.

Cependant la FNEK possède une expérience dans ce domaine et saura répondre présente pour vous accompagner dans ces projets.

et Doctorat), qui signent notre retard, mettant en avant les avancées qui restent à faire pour parvenir à atteindre les objectifs énoncées par les directives de Bologne pour améliorer notre formation initiale.

Dossier 3

Les UE et les ECTS

La formation en masso-kinésithérapie était d'une durée de 3 ans depuis 1969, cependant le contenu de la formation n'avait pas changé entre la création de la profession en 1946 et la réforme des études de 1989. Dans cette réforme, le contenu de la formation était divisé en Modules, correspondant à la division unitaire du programme de formation. Ce référentiel contenait 12 modules différents répartis sur les 3 années que comportait la formation en IFMK.

La réforme de 2015 a vu les modules être remplacés par les unités d'enseignement (UE). Une UE est définie dans l'annexe 3 du référentiel de formation infirmier comme

“Les unités d'enseignement sont thématiques, elles comportent des objectifs de formation, des contenus, une durée, des modalités et critères de validation”

Une autre unité de base de la formation, légèrement différente des UE, sont les unités d'intégration (UI). Ces UI sont définies dans l'annexe 3 du référentiel de formation infirmier comme :

“Les unités d'intégration sont des unités d'enseignement qui portent sur l'étude des situations de soins ou situations « cliniques »”

Une autre apparition dans le référentiel de formation concerne les ECTS : European Credit Transfert System. Chaque unité d'enseignement se voit attribué un nombre précis d'ECTS défini dans les textes. Les ECTS attribués à une unité d'enseignement correspondent à un nombre d'heures d'enseignement réalisés au sein de cette UE. Un ECTS correspond à environ 25 ou 30 heures de formation (diplômé 2018).

Cette organisation en UE associées à des ECTS, correspond à l'organisation du fonctionnement universitaire et permet d'envisager dans cette instance une reconnaissance internationale. Ce sont d'ailleurs les universités qui délivrent les ECTS. Dans notre cas, ils sont délivrés lors de la CAC (à la fin de chaque semestre de formation), par l'université avec laquelle l'IFMK a une convention de formation (obligatoire).

Notre référentiel de formation (annexe de l'arrêté du 2 septembre 2015) contient 32 UE, associées à 240 ECTS. Nos 4 années en IFMK sont organisées en 2 cycles composés de chacun 2 années :

Le premier cycle correspond à la 1ère et la 2ème année de formation en IFMK, sanctionnées de 60 ECTS chacune. A la fin du 1er cycles les étudiants doivent posséder 120 ECTS pour passer en deuxième cycle .

Le deuxième cycle correspond à la 4ème et la 5ème année de formation (respectivement la K3 et la K4), sanctionnées elles aussi de 60 ECTS. A la fin du 2èmes cycle, les étudiants possèdent donc 240 ECTS.

Cette organisation permet de se rapprocher du modèle universitaire et de délimiter les compétences acquises dans chaque cycle.

Les UE et les ECTS sont donc une évolution de la forme de notre formation qui nous permet un rapprochement

Le Clinicat

La réforme de la formation de masso-kinésithérapie a pu apporter une véritable volonté de changement notamment dans le format et le développement des compétences pratiques en stage. Ce changement notable provient aussi d'une volonté plus ancienne due aux modifications au cours du temps du rôle tuteur.

Auparavant, le tuteur de stage devait évaluer les compétences théoriques que l'étudiant avaient acquises lors de sa formation en IFMK. Ceci se faisait au travers de Mise en Situation Pratique. Ce modèle formatif, peu moderne, et à sens unique en terme d'apprentissage n'était pas optimal dans le système actuel de formation en France. Il fallait donc faire évoluer ce rôle pour rendre les stages **un lieu de co-construction entre l'étudiant et son tuteur dans l'objectif que des compétences pratiques soient développées et que la place de l'auto-évaluation soit valorisée**. Mais il fallait aussi qu'avec la nouvelle maquette de formation, que le modèle de stage s'intègre dans le cadre universitaire. C'est dans ce contexte qu'est apparu la nécessité de créer un stage long en dernière année de formation en IFMK.

Le Clinicat est un **stage pré-professionnalisant** ayant pour objectif le développement du projet professionnel de l'étudiant dans un cadre d'autonomie partielle. Les compétences que l'étudiant a acquises lors de sa formation doivent à ce stade être perfectionnées. Ce stage est d'une grande importance dans la formation et doit être co-construit de façon minutieuse avec le maître de stage. **Chaque modalité de ce stage long a son importance dans la valorisation du projet de l'étudiant et son développement vers une professionnalisation**. Le lieu de stage, la patientèle présente, les possibilités d'accès et de développement des compétences administratives sont autant de critères de sélection. Le Clinicat peut également avoir lieu à l'étranger notamment dans le cadre de programme ERASMUS. Attention il faut alors prévoir toutes les démarches à l'avance et bien cadrer les choses avec son IFMK.

La place du tuteur de stage et la diversification des possibilités pour l'étudiant sont primordiales. **La formation des étudiants fait partie des missions du masseur-kinésithérapeute**. Ainsi, les professionnels, qu'ils soient salariés ou qu'ils exercent en libéral, ont un rôle à tenir dans la formation des futurs thérapeutes. Ils accompagnent l'évolution, la construction de l'identité professionnelle, qui se développe notamment au cours des stages en secteur clinique et hors clinique. Dans ce contexte la formation ou l'agrégation des tuteurs de stage peut apparaître comme un prérequis nécessaire. Les professionnels ayant accepté la mission d'encadrement se doivent de la mener à bien, afin que le stage prenne réellement une dimension de formation, et ne soit pas seulement une mise en application des principes théoriques appris en cours. Cependant, l'encadrement ne s'improvise pas, il est donc nécessaire que les kinésithérapeutes souhaitant tutorer des étudiants y soient formés.

■ ■ Chaque modalité de ce stage long a son importance dans la valorisation du projet de l'étudiant ■ ■

Ce stage est défini comme stage long en secteur clinique ou dans des activités hors cliniques (notamment en secteur de recherche), à temps plein de 12 semaines consécutives. Il doit permettre de valider l'ensemble des compétences, d'explorer différents champs d'exercice de la masso-kinésithérapie. Véritable nouveauté de cette réforme, il est le dernier stage des années d'enseignements en masso-kinésithérapie. Les études de kinésithérapie sont riches de 1470 heures de formation clinique, réparties sur quatre années en IFMK. Dans ce cadre **le Clinicat doit donc être pensé différemment des autres stages**.

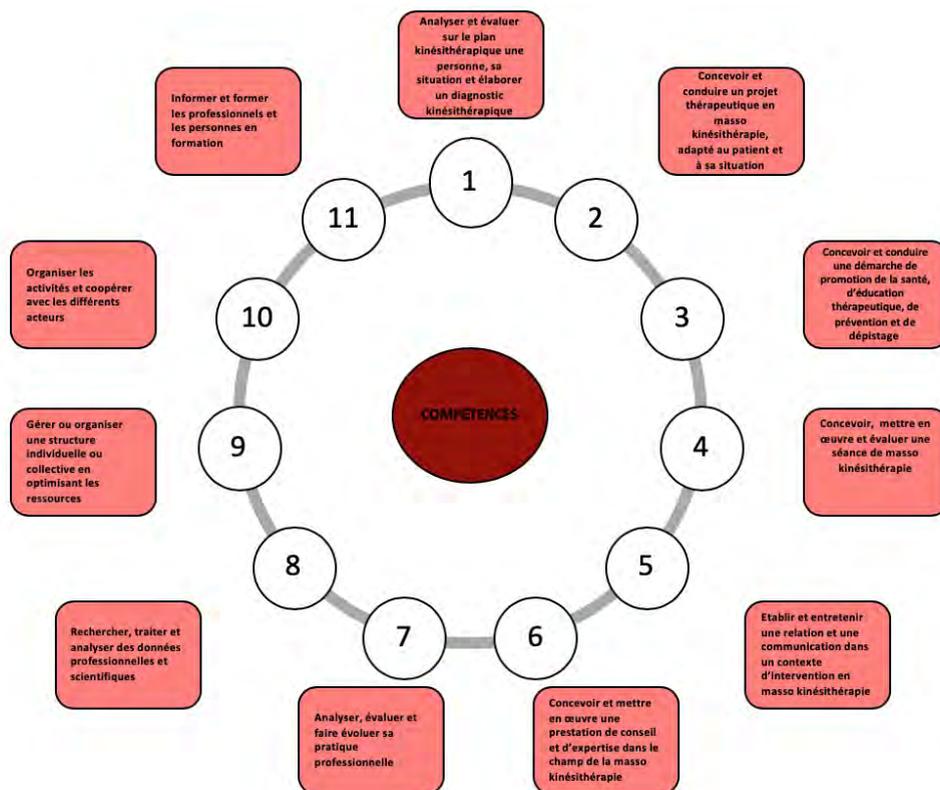
Dossier 3

Les Compétences

Une autre nouveauté de cette réforme de la formation de masso-kinésithérapie concerne les compétences. Deux types de compétences existent, les compétences de formation et professionnelles.

Une formation dans le système de l'enseignement supérieur est caractérisée par les compétences acquises par les étudiants. Elles représentent les savoirs et savoirs-faire qui sont nécessaires à la qualification de l'étudiant et sont gages de la qualité de la formation. Quant aux professionnels, ils possèdent des compétences qu'ils peuvent mettre en oeuvre au quotidien pour exercer leur profession. Ces dernières représentent les limites et le cadre professionnel apposé à leur secteur d'action. On parle alors de décret d'acte. Ces deux types de compétences ne sont pas seulement limités aux savoirs théoriques, mais sont au plus proches de la pratique.

Le référentiel de formation présente 11 compétences à acquérir. Ces dernières sont définies comme des compétences coeur du métier de masso-kinésithérapie. Elles peuvent être regroupées sous différents axes : le cadre métier regroupant toutes les étapes d'une prise en charge en masso-kinésithérapie (analyse, BDK, conception, évaluation), les compétences de communication dans la prise en charge mais aussi en inter-professionnalité, la mise en oeuvre de conseil et d'expertise en masso-kinésithérapie, le développement de sa pratique professionnelle autour de la littérature scientifique, mais aussi de sa propre évaluation et de la formation (informer ou former), et enfin autour de la gestion et organisation de structure de soins vers l'optimisation des ressources en coopérant avec les autres acteurs du système de santé.



Ces compétences doivent être acquises avec le temps, la pratique et les enseignements progressifs. Elles sont évaluées aussi bien par l'étudiant que par des référents tout au long de la formation et permettent de savoir où l'étudiant se situe dans sa professionnalisation.

Quant aux compétences professionnels, elles sont nombreuses et détaillent les limites et obligations, ainsi que le cadre dans lequel le professionnel exerce son métier. **Ces compétences ont été réfléchies pour que le masseur-kinésithérapeute soit placé au sein du système de santé en tant que professionnel de santé et que ses actions soit inscrites dans le cadre d'une réponse aux besoins des patients.**

Le Double Coursus

Amiens, Bègles, Berck, Bordeaux, Brest, Dax, Lille, Marseille, Toutes ces villes ont en commun une chose : un Master existe ou bien est en création pour les étudiants en masso-kinésithérapie !

Mais un Master, qu'est-ce que c'est ?

Pour les études en masso-kinésithérapie, les Masters correspondent à un double cursus, proposé par l'université de rattachement de l'IFMK, qui est facultatif et apporte donc un complément de formation !

Afin de suivre ce double cursus, il faut valider différentes Unités d'Enseignement, dispensées par les universités ! Ces UE dépendront du domaine du Master et donc de l'IFMK. On peut retrouver différents domaines pour ces Masters, parmi lesquels l'ergonomie, la santé publique, la biologie, l'ingénierie de la santé, etc...

En fonction des villes et des universités, le conventionnement permet d'obtenir un Master 1 ou 2.

Pourquoi suivre un Master ?

Faire un Master en complément de ses études représente donc une charge de travail supplémentaire. Cependant, cela permet une réelle ouverture sur le monde de l'université et de la recherche, et peut permettre la poursuite d'études plus tard en Doctorat !

Certains Masters sont aussi de plus en plus adaptés à la formation en masso-kinésithérapie. Ils peuvent apporter une réflexion différente sur la pratique, amener un côté plus scientifique sur le choix des techniques, en bref, changer le regard sur la profession !

Je n'ai pas de Master dans mon IFMK, que faire ?

Actuellement, tous les IFMK ne proposent pas de Master à leurs étudiants. Cependant, de plus en plus d'universités développent ces doubles cursus, et il est intéressant de se renseigner sur ce qui peut se mettre en place dans

les universités de rattachement ! L'état de l'intégration universitaire est aussi une des causes pouvant freiner la possibilité de mise en place des doubles cursus. Il se peut que ce frein ne puisse pas être contourné en raison du manque de lien entre l'université et l'IFMK. Cependant, de nombreux interlocuteurs existent à l'université mais aussi au sein des IFMK, et il est possible d'être acteur dans le développement de nouveaux Masters ! Il est également possible de se rapprocher des IFMK où ces Masters existent pour avoir plus d'informations et pour avoir des exemples de situations réelles !

Cependant, il faut être vigilant à ce que les universités adaptent réellement les Masters aux études en masso-kinésithérapie, et ne se contentent pas simplement d'ouvrir des places dans un Master déjà existant ! Ces adaptations doivent être par adapté vis-à-vis des stages pour pouvoir suivre les enseignements mais aussi vis-à-vis du contenu de la formation !

Un exemple de Double Coursus intégré à la formation : le cas de l'IFMK d'Amiens

A Amiens, le contenu des UE a été adapté afin qu'elles valident à la fois des crédits au sein de l'IFMK et de l'Université ! Ainsi, les étudiants valident automatiquement des années universitaires par équivalence (Licence 2, Licence 3 puis Master 1), jusqu'à leur dernière année où ils ont la possibilité de suivre des enseignements supplémentaires pour valider également leur Master 2. Il est également possible pour les étudiants qui le souhaitent de suivre le Master 2 après leur diplôme d'état !

Dossier 3

Le Mémoire de recherche

Le mémoire a toujours été dans toutes les formations, un élément significatif de la validation du diplôme. Il marquait en effet l'ultime évaluation avant l'obtention de ce dernier.

Cela est toujours le cas dans l'image que nous avons du mémoire. Cependant, de nombreux éléments ont changé entre le mémoire qui était réalisé avant 2015 et celui qui est réalisé actuellement.

Maintenant le mémoire doit absolument être un mémoire de recherche en lien avec la masso-kinésithérapie. Il représente maintenant la validation d'une unité d'enseignement comme une autre.

Pourquoi un mémoire de recherche ?

Le mémoire de recherche est donc une nouveauté dans la formation en masso-kinésithérapie en France, cependant son apparition n'est pas anodine et correspond à des objectifs bien précis.

Réaliser un travail de recherche permet en effet de produire par soi-même du contenu scientifique et de se mettre à la place du chercheur. L'objectif n'étant pas de former des chercheurs, mais des professionnels comprenant le langage et le fonctionnement scientifique.

Cela passe par un **développement de l'esprit scientifique pour le transférer dans son raisonnement professionnel et ses pratiques**. La recherche bibliographique, par exemple, est une des caractéristiques principales d'un travail de recherche, elle l'est tout autant pour la pratique d'une profession dont les recommandations sont basées sur les preuves, preuves issues de la littérature scientifique.

Ce mémoire de recherche arrive aussi à la fin d'une formation durant laquelle les étudiants ont suivi de nombreuses heures de formation concernant la recherche scientifique. Il permet une mise en application de tous les enseignements réalisés dans les unités d'enseignement dédiées mais aussi des raisonnements et questionnements que les étudiants ont en lien avec l'ensemble des apprentissages et réflexions qu'ils ont menés durant leurs années de formation.

Le mémoire permet donc de s'initier à la production scientifique en réalisant un travail personnel à partir des savoirs disciplinaires et des savoirs-faires enseignés au cours de la formation, permettant de développer la réflexivité et de prendre du recul sur nos enseignements et notre expérience.

Le mémoire de recherche n'est pas non plus seulement un outil pédagogique indéniable, il est une norme de la formation en master. Depuis de nombreuses années, une des revendications principales de la FNEK est la reconnaissance de notre formation au grade master avec 5 années de formation et 300 ECTS.

Quels types de mémoires peuvent être mis en place ?

Tous les types de mémoires initiant à la recherche peuvent être réalisés, que ce soit ceux sciences humaines, un protocole ou une revue, ou encore bien d'autres formes. Cependant, chaque IFMK fait des choix pédagogiques dans lequel le mémoire de l'étudiant s'inscrit. Il faut donc prendre en compte les consignes pédagogiques de l'IFMK.

des IFMK où ces Masters existent pour avoir plus d'informations et pour avoir des exemples de situations réelles !

Quelles sont les limites actuellement rencontrées ?

Nous pouvons mettre en exergue 3 limites principales que nous avons identifiées.

La première des limites que nous avons trouvée correspond à la difficulté réglementaire (en lien avec la loi Jardé). Comme exposé dans la partie précédente il est nécessaire de soumettre au comité de protection des personnes (CPP) un dossier à partir du moment où une étude va modifier même légèrement les soins habituels que vont avoir un patient. Par exemple, un questionnaire que remplirait un patient à la fin d'une séance, entraînerait, si l'étude veut être menée en suivant les règles, de faire une demande au CPP au travers d'un dossier type à remplir. Cependant, un dossier au CPP est un travail difficile, technique et long.

La deuxième limite correspond tout simplement au fait que tous les IFMK n'acceptent pas toutes les formes de mémoire. En effet, chaque IFMK a le choix dans le type de mémoire qu'il accepte que leurs étudiants réalisent, certains IFMK n'acceptent par exemple que la revue systématique et empêchent les étudiants de faire d'autres types de mémoire par choix pédagogique.

La troisième et dernière limite correspond à l'encadrement des mémoires par les équipes pédagogiques. En effet, depuis 2015, la réforme a entraîné un changement de paradigme très important, notamment pour le mémoire. Cela a donc pu avoir des répercussions sur sa mise en place. Désormais, les tutorés doivent se voir attribuer un directeur de mémoire le suivant tout au long de leur parcours de mémoire. À ce directeur peut être adjoint un expert.

Le mémoire de recherche est donc une nouveauté qui permet d'apporter toujours plus de réflexivité dans notre formation. Il semble être un préalable à la professionnalisation et au développement des compétences en recherche des futurs masseurs-kinésithérapeutes.

**■ ■ Développement
de l'esprit
scientifique pour
le transférer dans
son raisonnement
professionnel et ses
pratiques ■ ■**

POUR
TON INSTAL'
EN LIBÉRAL,
VEGA...



VEGA

SOLUTION DE GESTION ET
TÉLÉTRANSMISSION POUR MKDE

c'est Royal!



UN LOGICIEL

TOUT COMPRIS



UNE HOTLINE

AU TOP



UNE OFFRE

JEUNE
DIPLOMÉ



**LA SOLUTION DE GESTION
POUR TON CABINET KINÉ**

40 000 UTILISATEURS !

Légereté

Fiabilité

Simplicité

Mobilité

Plus d'informations : 04 67 91 27 86
www.vega-logiciel.com

Dès l'obtention du Diplôme

Si vous exercez en libéral, un conseil, adhérez à une AGA

l'ANGAK est la 1ère Association Nationale de gestion Agréée des MK



Bénéficiez de notre cotisation minorée de **40 €**
si vous dépendez du régime fiscal Micro BNC *

Avantages à l'Adhésion :

- A votre service une aide comptable, juridique et fiscale
- Des formations gratuites d'initiation à la comptabilité
- Une information juridique et fiscale par l'Infomail et l'Eco gestion
- Un logiciel de comptabilité gratuit Compta Expert
- Un guide de Comptabilité et fiscalité
- Une aide technique à la gestion
- La disponibilité de toute une équipe à votre service



Angak : 8 rue de Périole - B.P 85817 - 31505 - TOULOUSE cedex

Tel : 05 61 99 52 10 - Mail : info@angak.com - Site : www.angak.fr

* Conditions d'éligibilité au régime Micro BNC sur notre site

Réforme de la formation en kinésithérapie : évolution du statut des étudiants et de leur participation à la formation !



Reform of physiotherapy training: Developments in student status and their involvement in their training!

Clément Boisnard

FNEK c/o FAGE,
5, rue Frédérick-Lemaître, 75020 Paris, France

Reçu le 21 août 2015 ; accepté le 8 septembre 2015

RÉSUMÉ

Depuis 2007, la réingénierie du Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute est en cours. Elle aboutit cette année, modifiant profondément la formation initiale. Les étudiants, au cœur de cette réforme, voient évoluer la voie d'accès aux études, le programme de formation ainsi que leur reconnaissance étudiante. Ils se trouvent également mieux intégrés à la vie étudiante au sein des établissements, se rapprochant progressivement d'un fonctionnement universitaire. Malgré la longueur du processus de réingénierie et le chemin restant à parcourir, les étudiants restent pleinement impliqués dans cette dynamique positive d'évolution de leur formation.

© 2015 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

SUMMARY

Since 2007, the physiotherapists' State Diploma has been undergoing re-engineering, coming to fulfilment this year, with fundamental changes to initial formation. For students, who are at the heart of the reform, training pathways have evolved, as have the training program and their recognized student status. Also, they are now more fully integrated in student life in their institutions, getting closer to a typical university experience. Despite the length of the re-engineering process and the road that remains ahead, students are still fully involved in this positive dynamic of training reform.

© 2015 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

MOTS CLÉS

ECTS
Formation initiale
Intégration universitaire
Kinésithérapie
PCB
Réingénierie
Statut étudiant

KEYWORDS

ECTS
Initial training
Academic integration
Physiotherapy
Physics-chemistry-biology
examination
Re-engineering
Student status

DOIs des articles originaux :

<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.032>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.037>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.027>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.029>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.034>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.026>

<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.035>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.028>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.031>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.030>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.033>

Adresse e-mail : etudes@fnek.fr

Dossier

Réforme de la formation initiale : l'unité pour l'université

Note de la rédaction

Cet article fait partie d'un ensemble indissociable coordonné par Michel Gedda et Daniel Michon, publié dans ce numéro sous forme d'un dossier nommé « Réforme de la formation initiale : l'unité pour l'université » et composé des articles suivants :

- Mathieu P. Une formation pour répondre aux besoins de santé des personnes et de la population. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Maignien F. La kinésithérapie française rejoint la physiothérapie internationale. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Lardry JM. L'expérimentation de la sélection à l'entrée aux études de masso-kinésithérapie par la première année de médecine : 25 ans d'une histoire mouvementée. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Dinet C. L'histoire chaotique d'une réforme au cœur du projet de la profession. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Michon D. Enjeux, sens et innovations de la réforme de la formation en kinésithérapie : les apports de la dialogique « professionnalisation et universitarisation ». *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Signeyrole J. En quoi une réforme peut-elle changer les pratiques de formation ? Une question de lecture et de perspectives. *Kinesither Rev* 2015; 15 (167).
- Hancart-Lagache V, Richard É. La dynamique de la formation clinique et l'intérêt du portfolio. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Tourjansky Y. Stage libéral pour les étudiants en kinésithérapie : une étape cruciale à franchir. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Vaillant J. Du projet de la profession au développement des compétences par la recherche. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Fumeron C, Poreaux-Laurent MF. Réforme de la formation initiale en kinésithérapie : des évolutions en attente pour les étudiants déficients visuels et les étudiants sportifs de haut niveau. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Boisnard C. Réforme de la formation en kinésithérapie : évolution du statut des étudiants et de leur participation à la formation ! *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Sarhan FR, Lecocq F. Réforme de la formation : quels impacts pour l'exercice salarié ? *Kinesither Rev* 2015;15(167).

Depuis maintenant huit ans, les étudiants se battent aux côtés des professionnels pour réingénier la formation initiale en masso-kinésithérapie. Une telle réforme a pour intérêt d'améliorer les enseignements, la reconnaissance de la formation, et de positionner les étudiants comme acteurs centraux de leur formation.

Nous sommes aujourd'hui à un tournant historique de nos études, malgré le chemin restant à parcourir. Quelles évolutions pouvons-nous noter à ce jour ? Quelles améliorations reste-t-il à défendre ?

UNE MODIFICATION DU STATUT D'ÉTUDIANT EN KINÉSITHÉRAPIE...

En 2003, les étudiants en kinésithérapie obtenaient la reconnaissance de leur statut social d'étudiant. En ont découlé différents droits, tels que : le droit à la sécurité sociale étudiante, à des bourses d'études, à l'accès aux services du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), ou encore aux différentes aides et réductions accordées aux étudiants.

Depuis l'arrêté du 23 décembre 1987 [1], le recrutement des étudiants se faisait officiellement par le concours Physique-Chimie-Biologie (PCB), auquel se sont ajoutées des classes préparatoires, « obligeant » les élèves à effectuer une année en amont du concours, sans statut étudiant, avant d'entrer en Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK). Ces concours privés et lucratifs (en moyenne supérieur à 120 € l'unité¹) constituent un investissement pour les étudiants qui en passent plusieurs dans la France entière pour multiplier leurs chances de réussites.

En 2015, fin des classes préparatoires privées et suppression du concours PCB : une avancée pour les étudiants !

En effet, l'arrêté interministériel du 16 juin 2015, relatif à l'admission dans les instituts préparant au Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute [2], supprime le concours PCB des voies légales d'accès à la formation en kinésithérapie (sauf dérogation provisoire).

La généralisation de l'accès par voie universitaire réduit les inégalités entre étudiants.

Tout d'abord en leur accordant un statut étudiant lors de cette année. Ensuite, en les « sélectionnant » par une Première Année Commune aux Études de Santé, une L1 Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, ou une L1 Sciences, avec un coût de première année universitaire (184 € par an) et sanctionnée de 60 *European Credits Transfer System* (ECTS). Ces crédits européens facilitent la comparaison des programmes d'enseignement dans les pays européens, permettant ainsi d'impliquer la formation en masso-kinésithérapie dans le processus de Bologne pour la première fois et d'ouvrir les portes à la mobilité européenne.

Un changement d'accès, mais également un remaniement du squelette de la formation

Le programme de la formation en masso-kinésithérapie, datant de 1989, n'avait jamais été rénové jusqu'à ce jour, malgré les avancées importantes dans le domaine des sciences médicales ou de la pédagogie.

Les Unités d'Enseignement (UE) composant la maquette de formation permettent aux études de kinésithérapie un rapprochement du fonctionnement

¹Prix moyen des frais d'inscription de l'année 2015 des concours maintenus pour l'année 2016.

Réforme de la formation initiale : l'unité pour l'université

universitaire, en délivrant chacune un certain nombre de crédits européens à leur validation par l'étudiant.

Avec trente-deux UE, réparties sur deux cycles de formation, l'étudiant bénéficiera de 240 ECTS à la fin des quatre années de formation en IFMK, prenant ainsi en compte le temps de travail personnel des étudiants comme le temps effectif des enseignements.

Le Diplôme d'État réingénié sera dispensé de 300 ECTS lorsque cinq années conventionnées avec l'Université seront validées, mais la reconnaissance au grade master de la formation n'est pas encore acquise et reste une attente des étudiants.

Sans reconnaissance, comment la kinésithérapie française pourra se rendre compétitive face aux pratiques internationales ?

La mobilité internationale des étudiants, actuellement difficile, serait également facilitée par l'intégration universitaire de la formation en kinésithérapie. Effectivement, la mise en place de conventions entre université et IFMK, qu'il reste à établir dans chaque localité, pourra donner lieu à la signature de la Charte Erasmus et à la mise en place d'un statut étudiant kinésithérapeute français à l'international.

L'enjeu de ces conventions est d'instaurer un accès aux services de la vie étudiante, une éligibilité universitaire, et une dynamique de recherche pour améliorer la prise en charge des patients et faire rayonner la Kinésithérapie française à travers le monde. La formation initiale à l'international est d'ailleurs parfois pleinement intégrée à l'université et suit un cursus licence-master-doctorat (LMD) en kinésithérapie [3], ce vers quoi la formation pourrait tendre en France.

En dépit de disparités persistantes à l'international, la réingénierie de la formation aura quoi qu'il en soit permis des avancées en termes de reconnaissance du statut des étudiants en kinésithérapie, ouvert l'accès à de nombreux services universitaires conditionnés cependant à l'établissement de conventions. Et surtout, elle aura rendu une équité parfois perdue entre les futurs praticiens, ainsi que la place centrale de l'étudiant au sein de ses études permettant un investissement plus important de leur part à la formation.

UNE MEILLEURE PARTICIPATION AU SEIN DE LA FORMATION...

Il s'agit souvent d'un élément dissimulé lors du cursus des étudiants, cependant la participation à la formation initiale est un composant central permettant son amélioration et la responsabilisation estudiantine.

Grâce à la réingénierie, et par la mise en place de la nouvelle maquette de formation, les étudiants se trouvent dans une démarche d'apprentissage différente. À travers plusieurs UE du programme, ils sont invités à travailler sur l'élaboration du raisonnement professionnel et de l'analyse adaptée à la kinésithérapie. Leur objectif premier est d'apporter une autonomisation et une autorégulation de la pratique des étudiants par une démarche réflexive personnelle et guidée par les formateurs.

L'étudiant est également acteur de son parcours de stage, où la mise en place d'un Portfolio basé sur l'auto-évaluation des compétences et la gestion de leurs acquisitions au cours des différents stages cliniques, permet le développement d'une démarche professionnelle de qualité. Le tuteur de stage, quant à lui, supervisera la progression du stagiaire kinésithérapeute, dans le but de lui donner les outils pour aller plus loin dans la pratique.

Un changement de responsabilité donné aux étudiants, qui deviennent acteurs de la formation

Les étudiants kinésithérapeutes sont actuellement élus par leurs pairs au sein des conseils pour la gestion de leur formation (Conseil Pédagogique, Conseil de la Vie Étudiante, Conseil de Discipline, etc.), cependant leur portée reste limitée. L'enjeu pour les étudiants est de les voir décisionnaires, d'avoir une légitimité dans la vie des IFMK et face au système pédagogique.

La pertinence d'intégrer les étudiants aux décisions des établissements semble logique, car ce sont les premiers concernés par ces prises de positions.

De plus, la mise à profit de leur potentiel peut être un véritable atout dans le développement de compétences et d'expertises en rapport avec la vie professionnelle des futurs praticiens (prendre part à la vie d'un établissement, à la coordination des équipes, à la distribution d'un budget, etc.). Comparé aux universitaires, les étudiants kinésithérapeutes n'ont actuellement qu'un avis consultatif sur les questions de gestion d'IFMK. Dans le contexte de réforme, des conventionnements établis entre l'université et l'IFMK pourraient avoir un réel impact sur l'organisation de ces rendez-vous importants pour la qualité des enseignements et la considération étudiante.

La prochaine étape logique de la réingénierie est la mise en place par les ministères, de groupes de travail sur la gouvernance des instituts paramédicaux, qui aboutiront certainement à de nouvelles dispositions adaptées à la « nouvelle » formation initiale en masso-kinésithérapie.

La réforme de la formation initiale aura bel et bien des retentissements sur la participation étudiante, particulièrement dans le domaine du développement de l'esprit critique et l'élaboration de raisonnements cliniques de la part des étudiants.

Malgré tout, les étudiants sont dans une démarche positive pour s'investir dans la vie des IFMK, en attendant la reconnaissance de leur légitimité aux prises de décisions.

Au cours de la réingénierie de la formation, les étudiants ont été consultés sur les travaux, et ont également su s'impliquer dans la construction de leur formation pour améliorer leur condition et la reconnaissance de leur statut d'étudiant en kinésithérapie. Ils sont aujourd'hui inclus dans un processus de réforme sur le long terme, dans lequel ils sauront s'investir en apportant une vision réfléchie et constructive sur la formation de demain.

Dossier

C. Boissard

Réforme de la formation initiale : l'unité pour l'université



Points à retenir

- **Une modification du statut d'étudiant en kinésithérapie :**
 - En 2015, fin des classes préparatoires privées et suppression du concours PCB : une avancée pour les étudiants !
 - Un changement d'accès, mais également un remaniement du squelette de la formation.
- **Une meilleure participation au sein de la formation :** un changement de responsabilité donné aux étudiants, qui deviennent acteurs de la formation.

RÉFÉRENCES

- [1] République française. Arrêté du 23 décembre 1987 relatif à l'admission dans les écoles préparant aux diplômes d'État d'ergothérapeute, de laborantin d'analyses médicales, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de masseur-kinésithérapeute, de pédicure-podologue et de psychomotricien. <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000871308&dateTexte=20080827&fastPos=17&fastReqId=1694838601&oldAction=rechTexte>.
- [2] République française. Arrêté du 16 juin 2015 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute. <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030747066&dateTexte=&categorieLien=id>.
- [3] McMeeken J. Physiotherapy education in Australia. *Phys Ther Rev* 2007;12. 83–91, 1083–3196.

DÉCLARATION DE LIENS D'INTÉRÊTS

L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

Cet article est une re-publication réalisée avec l'accord des éditeurs de Kinésithérapie la Revue dans le cadre d'un accord passé entre la FNEK et Kinésithérapie la Revue.

Du projet de la profession au développement des compétences par la recherche



From profession project to skills development through research practice

Jacques Vaillant ^{a,b}

^aÉcole de kinésithérapie, CHU de Grenoble, 19, avenue de Kimberley, 38130 Échirolles, France

^bConseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes, 120-122, rue Réaumur, 75002 Paris, France

Reçu le 24 août 2015 ; accepté le 8 septembre 2015

RÉSUMÉ

La formation à et par la recherche est un développement spécifique de la formation par projet. Cette modalité de formation n'est que marginalement destinée à permettre aux étudiants à poursuivre dans un cursus recherche. Sa véritable priorité est de donner des compétences scientifiques transversales visant à faire des kinésithérapeutes réflexifs en capacité de s'adapter aux évolutions de la science.

© 2015 Publié par Elsevier Masson SAS.

SUMMARY

Training for and by research is a specific development of training per project. This method of training is only marginally designed to allow students to pursue a research curriculum. Its real aim is to provide cross-scientific skills to build reflexive physiotherapists, with the capacity to adapt to changes in science.

© 2015 Published by Elsevier Masson SAS.

L'introduction dans la maquette de formation initiale des kinésithérapeutes de la formation à et par la recherche marque un tournant dans la conception de la formation professionnelle de cette profession. Déjà introduite *a minima* dans nombre d'Instituts

de Formation en Masso-kinésithérapie (IFMK) en France, le projet de recherche est un élément contributif à la formation de praticiens réflexifs et autonomes, capables de faire évoluer leurs pratiques en fonction des avancées de la science.

DOIs des articles originaux :

<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.032>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.037>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.027>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.029>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.026>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.035>

<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.028>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.031>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.036>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.030>
<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.033>

MOTS CLÉS

Compétence
Formation
Kinésithérapie
Projet
Recherche

KEYWORDS

Skill
Training
Physiotherapy
Project
Research

Correspondance :

J. Vaillant,

École de kinésithérapie, CHU de Grenoble, 19, avenue de Kimberley, 38130 Échirolles, France.

Adresse e-mail :

jvaillant@chu-grenoble.fr

<http://dx.doi.org/10.1016/j.kine.2015.09.034>

© 2015 Publié par Elsevier Masson SAS.

Réforme de la formation initiale : l'unité pour l'université

Note de la rédaction

Cet article fait partie d'un ensemble indissociable coordonné par Michel Gedda et Daniel Michon, publié dans ce numéro sous forme d'un dossier nommé « Réforme de la formation initiale : l'unité pour l'université » et composé des articles suivants :

- Mathieu P. Une formation pour répondre aux besoins de santé des personnes et de la population. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Maignien F. La kinésithérapie française rejoint la physiothérapie internationale. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Lardry JM. L'expérimentation de la sélection à l'entrée aux études de masso-kinésithérapie par la première année de médecine : 25 ans d'une histoire mouvementée. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Dinet C. L'histoire chaotique d'une réforme au cœur du projet de la profession. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Michon D. Enjeux, sens et innovations de la réforme de la formation en kinésithérapie : les apports de la dialogique « professionnalisation et universitarisation ». *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Signeyrole J. En quoi une réforme peut-elle changer les pratiques de formation ? Une question de lecture et de perspectives. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Hancart-Lagache V, Richard É. La dynamique de la formation clinique et l'intérêt du portfolio. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Tourjansky Y. Stage libéral pour les étudiants en kinésithérapie : une étape cruciale à franchir. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Vaillant J. Du projet de la profession au développement des compétences par la recherche. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Fumeron C, Poreaux-Laurent MF. Réforme de la formation initiale en kinésithérapie : des évolutions en attente pour les étudiants déficients visuels et les étudiants sportifs de haut niveau. *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Boisnard C. Réforme de la formation en Kinésithérapie : évolution du statut des étudiants et de leur participation à la formation ! *Kinesither Rev* 2015;15(167).
- Sarhan FR, Lecocq F. Réforme de la formation : quels impacts pour l'exercice salarié ? *Kinesither Rev* 2015;15(167).

Le projet de la profession mentionnait « une formation à l'auto-évaluation des pratiques professionnelles fondée sur une initiation à la recherche » [1].

Partant du constat que « *Le masseur-kinésithérapeute est aujourd'hui un praticien de santé, allié à la médecine, [il doit être] capable de contribuer à l'amélioration du système de santé (notamment par ses actes propres, mais également par des actes contributifs à la prise en charge médicale :*

consultations préparatoires aux consultations médicales) et à l'amélioration de qualité des actes (accès à la recherche) » [1].

L'argumentaire [1] précisait : « *L'adossément à la recherche n'a de sens et d'intérêt que s'il colore toute la formation. Il est attendu que dans tous les enseignements de savoirs et de techniques cet adossément permette aux professionnels en formation de comprendre et de s'approprier la complexité et le caractère dynamique des savoirs en jeu, leur dimension problématique, la nécessité de dépasser les évidences, les opinions pour pouvoir s'appuyer sur des critères rigoureux pour penser et agir dans les situations de soins. La formation à la recherche en Master 2 constitue un des supports du développement de méta-compétences à la relation de soins. Il ne s'agit pas prioritairement d'apprendre à instrumenter son action, mais bien davantage d'apprendre à faire avec l'incertitude. Cette approche réflexive et critique est indispensable pour réaliser des actes de masso-kinésithérapie de qualité. La variété des situations de soins à affronter et des personnes à soigner rend caduques les formations de type applicatif ou normatif qui ne développent pas cette réflexivité. »*

FORMATION PAR PROJET

La formation à et par la recherche trouve ses racines dans la pédagogie de projet qui est née au début du xx^e siècle. L'idée est de rendre la personne en formation (enfant, adolescent ou adulte) auteur de son apprentissage [2].

Le « *Learning by doing* » de Dewey, évoluant vers l'approche éducative de projet « *The Project Method* » de Heard Kilpatrick, l'idée est de guider les apprentissages en faisant travailler sur des travaux de production réelle. C'est dans les années 1970–1980 que cette méthode de formation a été reprise dans la formation professionnelle et la formation des adultes [2]. Dans les formations d'ingénieur, d'architecte ou de manager, le projet consiste à réaliser un prototype (au sens étymologique du terme) organisationnel, industriel, financier, etc. Aussi, on retrouve la réalisation : de prototypes matériels, de maquette, de business plan, d'application informatique, de site internet, de méthode, de produit, de *design* d'objet, de *packaging*, etc.

Le second élément essentiel du travail par projet est le travail en équipe. En effet, la dimension du travail coopératif est particulièrement formatrice et facilitatrice d'acquisition de compétences de communication et d'organisation. Pour accentuer cette dimension, dans un certain nombre de cursus, ce projet est collectif. Ainsi, l'école Polytechnique (Université Paris-Saclay) nomme ce travail « *Projet Scientifique Collectif* » (PSC). Le PSC réalisé sur un an a quatre objectifs [3] :

- permettre un travail d'approfondissement scientifique piloté par les élèves eux-mêmes, sur un sujet de leur choix, dans une démarche qui doit être créative et collective ;
- encourager le travail collectif et l'esprit d'équipe, sur une durée longue, permettant d'acquérir des bases d'organisation ;
- offrir aux élèves une première expérience de la réalisation et de la gestion de projet ;
- favoriser la collaboration entre élèves et chercheurs.

Le projet, par son caractère pratique et concret, donne du sens à l'apprentissage. Sa réalisation impose la mise en lien des savoirs et des savoir-faire.

Dossier

Réforme de la formation initiale : l'unité pour l'université

La pédagogie de projet est au cœur de la pédagogie active.

Le questionnement, la recherche bibliographique, l'élaboration de la problématique comprenant le cadre conceptuel et les hypothèses de travail, le choix de la méthodologie, le recueil des données, l'analyse des données et leur mise en discussion au regard de la littérature, la rédaction du travail, la présentation et la soutenance de la recherche sont autant d'activités qui requièrent des compétences également utiles dans le suivi thérapeutique de patients (mais également dans les activités d'ingénierie en général).

Des études effectuées à Polytechnique [3] ont montré que les étudiants estimaient avoir acquis des compétences et gagné :

- en maturité et en autonomie dans le travail ;
- en qualité de veille scientifique et technologique permanente pour continuer à se démarquer ;
- en capacité à traiter une information abondante (y compris en anglais) et à la hiérarchiser (de nos capacités à démarrer un projet à partir de zéro, les Anglo-Saxons appellent cela le « *researcher instinct* ») ;
- en capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire, qui plus est (une constante en entreprise), et à être intégré à des réseaux professionnels ;
- en sens de l'analyse, de la capacité d'apprendre, en plus de la maîtrise de méthodes rigoureuses.

FORMATION À ET PAR LA RECHERCHE EN KINÉSITHÉRAPIE

L'annexe 1 de l'Arrêté définissant la réforme des études inscrit dans la compétence 8 les éléments principaux obtenus dans la formation à et par la recherche. Le texte précise sous la compétence générique (méta-compétence) de « Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques », neuf compétences principales définies par la capacité des jeunes professionnels à :

- identifier, sélectionner et utiliser les bases de données scientifiques ;
- conduire une recherche bibliographique ;
- analyser et synthétiser les articles scientifiques et évaluer leur impact potentiel sur sa pratique professionnelle ou sur la recherche conduite ;
- formuler un questionnement scientifique, permettant de dégager les objectifs de la recherche ;
- élaborer un protocole de recherche ;
- identifier les organismes à consulter et les rôles des partenaires mobilisables dans le cadre de la recherche ;
- planifier et conduire une action de recherche de manière individuelle et en groupe ;
- élaborer une communication orale et rédiger un rapport et un mémoire de recherche ;
- communiquer en français et en langue étrangère par écrit et par oral sur la recherche réalisée.

Ces compétences sont utiles pour la participation à un travail de recherche.

RÉDACTION D'UN PROJET DE RECHERCHE

Dans l'idéal, la réalisation du projet de recherche se construit sur une durée voisine d'un an, qui peut schématiquement se diviser en 4 grands temps :

- le choix du sujet et la problématisation ;
- l'élaboration de la question et de la méthode ;
- la réalisation de la recherche ;
- le traitement et l'analyse des données acquises et la rédaction finale du mémoire de recherche.

Évidemment, selon les domaines investigués, les méthodes scientifiques choisies (qualitatives *versus* quantitatives, par exemple), ce canevas général peut varier. L'expérience des écoles de physiothérapie dans les universités nord-américaines confirme les acquis obtenus par ce moyen pédagogique.

Il est moins question de faire de la recherche (et de la production de savoirs) que de se former par la recherche.

C'est à partir de ces nouvelles compétences (listées plus haut) que l'accès à la physiothérapie est devenu possible en accès direct (sans prescription médicale) tout en garantissant la sécurité des patients.

L'expérience acquise à l'IFMK de Grenoble qui a ébauché, puis développé (dans le cadre du partenariat avec l'université Joseph-Fourier permettant la délivrance d'un master 1) la rédaction de projets de recherche depuis vingt ans, montre que les étudiants ainsi formés ont également une capacité à reprendre avec succès des études dans un cursus de recherche universitaire de master 2 dans des disciplines variées (sciences humaines et sociales ou sciences biologiques et médicales).

Idéalement, à l'instar de ce que font les écoles d'ingénieurs comme Polytechnique-Paris-Saclay [4], les projets de recherche se font avec l'appui de laboratoires labélisés universitaires ou de grands organismes de recherche (CNRS, INSERM, INRIA, INRETS, etc.). Cette opportunité, qui est également plus exigeante, doit être privilégiée pour les étudiants ayant pour projet d'enchaîner les études professionnelles avec un cursus universitaire de recherche (M2 recherche et doctorat d'université).

RÔLE DU FORMATEUR CHARGÉ DE DIRIGER LE TRAVAIL [2]

Pour optimiser ce temps de formation, le formateur, directeur du travail de recherche, doit éviter tout à la fois le dirigisme et le laisser-faire. Ses principales missions sont :

- l'accompagnement et le guidage des apprenants ;
- l'apport des informations et des connaissances nécessaires et/ou des sources d'informations ou de connaissances ;
- le contrôle de l'avancement de la production et du planning prévu.

Le suivi d'un projet de recherche demande plus d'investissement et de compétences pour les formateurs chargés de ce suivi.

Réforme de la formation initiale : l'unité pour l'université

C'est vraisemblablement un des investissements que devront faire les IFMK dans le cadre de cette réforme, en facilitant les formations des directeurs de mémoires déjà en activité et en recrutant parmi les kinésithérapeutes titulaires de masters ou de doctorats de nouveaux directeurs de mémoire de recherche.

TYPES DE PROJETS DE RECHERCHES

Il existe différentes formes de projets de recherche scientifique. Le seul véritable impératif est que la méthode choisie permette de répondre à la question de recherche. Ainsi, la revue de bibliographie, les études épidémiologiques, les études expérimentales, les enquêtes, les observations sont des méthodes employées. Ces travaux peuvent faire l'objet de publication dans des revues de la profession (francophones ou anglophones).

Par ailleurs, outre la réalisation d'un projet de recherche, il peut également être envisagé de rédiger un projet de recherche pour soumission à un Comité de Protection des Personnes (CPP) ou à un organisme de financement de la recherche public ou privé (Programme Hospitalier de Recherche Paramédical, de la Direction Générale de l'Offre de Soins, par exemple). Si cette dernière formule prive du travail de traitement et d'analyse des données, elle est formatrice par la nécessaire anticipation qu'elle impose.

Comme indiqué dans le guide du comité de suivi des masters : « Au niveau du diplômé, celui-ci doit avoir acquis une compétence en regard de la recherche. Cela n'induit pas qu'il doit être un expert de la recherche (sauf Master 2 recherche) mais bien qu'il doit avoir été sensibilisé à ce secteur par la connaissance de ses méthodologies, de ses enjeux (dans le secteur disciplinaire ou professionnel dans lequel s'inscrit la formation), de ses acteurs » [1].

CONCLUSION

La formation à et par la recherche n'est que la partie visible d'un changement plus profond. En effet, comme le précisait l'argumentaire précis de réforme de la formation rédigé par la profession : « L'adossement à la recherche n'a de sens et d'intérêt que s'il colore toute la formation ».

C'est l'ensemble des enseignements qui devra à terme être fondé sur la recherche et non plus seulement sur des savoirs expérimentiels ou des habitudes de pratiques. Les 31 000 travaux de recherche aujourd'hui recensés sur Pedro, mais également ceux référencés dans les autres bases telles Pubmed ou Scienccdirect, seront appelés pour étayer les enseignements.

« Il est attendu que dans tous les enseignements de savoirs et de techniques cet adossement permette aux professionnels en formation de comprendre et de s'approprier la complexité et le caractère dynamique des savoirs en jeu, leur dimension problématique, la nécessité de dépasser les évidences, les opinions pour pouvoir s'appuyer sur des

critères rigoureux pour penser et agir dans les situations de soins. La formation à la recherche en Master 2 constitue un des supports du développement de méta-compétences à la relation de soins. Il ne s'agit pas prioritairement d'apprendre à instrumenter son action, mais bien davantage d'apprendre à faire avec l'incertitude. Cette approche réflexive et critique est indispensable pour réaliser des actes de masso-kinésithérapie de qualité. La variété des situations de soins à affronter et des personnes à soigner rend caduques les formations de type applicatif ou normatif qui ne développent pas cette réflexivité. »

Le passage de l'exercice professionnel basé uniquement sur l'expérience de chaque praticien à un exercice également basé sur la preuve (*evidence-based practice*) [5] est aujourd'hui une réalité tant sur le plan national et qu'international. C'est le double étayage, fondée d'une part sur l'expérience utilisant des données acquises de manière empirique [6], et d'autre part, la pratique fondée sur la preuve qui induisent l'amélioration du processus de prise en charge kinésithérapique (passage de l'art à la science), à l'exercice d'une responsabilité professionnelle soucieuse de la défense des droits de la personne.

Points à retenir

- La formation à et par la recherche marque un tournant dans la formation des kinésithérapeutes.
- La réalisation du projet de recherche doit se construire sur une durée voisine d'un an.
- Le directeur du travail de recherche doit éviter tout à la fois le dirigisme et le laisser-faire.

Déclaration de liens d'intérêts

L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

RÉFÉRENCES

- [1] Collectif. Réforme de la formation initiale des masseurs-kinésithérapeutes; 2014 [101 p].
- [2] Maddalena P. La bible de la formation : 76 fiches pour dynamiser vos formations et rendre vos stagiaires actifs. Éditions Eyrolles; 2013 [385 p].
- [3] <https://www.polytechnique.edu/fr/formation-par-projets>.
- [4] <https://www.polytechnique.edu/fr/formation-par-la-recherche>.
- [5] Sackett DL, Rosenberg WM. On the need for evidence-based medicine. *J Public Health Med* 1995;17:330-4.
- [6] Ghisolfi J. Médecine basée sur les preuves et médecine basée sur le bon sens : s'agit-il de deux notions antinomiques. In: *Journée de Techniques Avancées*; 2002 [http://www.lesjta.com/article.php?ar_id=458].

Cet article est une re-publication réalisée avec l'accord des éditeurs de Kinésithérapie la Revue dans le cadre d'un accord passé entre la FNEK et Kinésithérapie la Revue.

Dossier 4

La recherche Universitaire : Les enseignants chercheurs

En France, une part de la recherche est réalisée par les universités, de par leur double rôle de recherche et de formation. Ces fonctions sont réalisées par du personnel enseignant qualifié : les enseignants chercheurs.

Qu'est ce qu'un EC ?

Un enseignant chercheur est un personnel salarié de la fonction publique exerçant dans une université. Il s'agit d'une personne dont la qualification donne lieu à deux types d'obligations : enseigner et faire de la recherche. On retrouve deux statuts d'enseignants chercheurs en France : Les Maîtres de Conférence Universitaires (MCU) & les Professeurs Universitaires (PU)

"Les enseignants-chercheurs sont, soit maîtres de conférences, soit professeurs des universités. Ils ont la double mission d'assurer le développement de la recherche fondamentale et appliquée et de transmettre aux étudiants les connaissances qui en sont issues."

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid56329/les-personnels-de-la-recherche.html>

Pour pouvoir prétendre à un poste de MCU ou de PU au sein d'une université, il faut tout d'abord être qualifié par le Conseil National des Universités qui délivre alors une agrégation permettant d'exercer sur les deux versants exposés au dessus .

Les PU sont d'anciens MCU ayant obtenus une Habilitation à Diriger la Recherche et ayant ensuite été qualifiés en tant que PU par le CNU.

Le CNU : Organe de gestion des Enseignants Chercheurs en France

Le Conseil National des Universités est une instance officielle nationale dont le but est de gérer les qualifications, les recrutements et la carrière des enseignants chercheurs en France. Il fournit les agrégations, normalise et uniformise le niveau et la qualification des enseignants chercheurs.

Le CNU s'organise en groupes, eux mêmes divisés en sections relatives aux différentes disciplines de recherche. Ces sections peuvent elles-mêmes être divisées en sous-section. On retrouve actuellement 11 groupes et 52 sections au sein du CNU. Par conséquent, il est possible de savoir dans quel domaine de compétence chaque enseignant chercheur est qualifié.

La Commission permanente du Conseil national des universités est un regroupement des bureaux de chaque section de CNU et veille à la coordination entre les différentes disciplines et le respect des critères et procédures inhérents aux rôles du CNU.

Chaque section de CNU va être en charge de la qualification des EC qui y postulent. Pour cela ils définissent des critères auxquels les postulants doivent répondre pour pouvoir obtenir la qualification. Pour devenir EC au sein d'une université, il faut donc candidater aux postes disponibles en ayant au préalable été qualifié dans la section (ou sous section) relative au poste voulu.

Cas particulier du CNU Santé

Le CNU Santé est une composante du CNU mais qui n'est pas comptée dans les groupes et sections précédemment citées.

Ce CNU Santé gère en effet les qualifications, recrutement et carrière des EC mais de 3 disciplines de santé : le médical, l'odontologie et la pharmaceutique.

Ces 3 disciplines sont aussi divisées en section et sous section, cependant le statut des enseignants chercheurs qui y sont qualifiés n'est pas exactement le même que le statut des autres EC.

Ces statuts sont ceux de PU PH et de MCU PH, respectivement, Professeur universitaire Praticien hospitalier et Maître de conférence universitaire Praticien Hospitalier. Ces statuts ne sont réservés qu'à ces 3 disciplines faisant donc une exception du CNU Santé.

Ce statut d'EC a donc une composante supplémentaire que n'ont pas les autres disciplines, il s'agit de la clinique. Ce statut mixte, autrement appelé bi-appartenant car ils sont sous la double tutelle des ministères de l'enseignement supérieur et de la santé (en opposition au statut mono-appartenant des autres EC qui ne sont que sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur) montre donc une possibilité pour des enseignants chercheurs d'être en lien avec la clinique, nécessité pour les professionnels de santé voulant faire de la recherche. Ce statut mixte est

intrinsèquement lié aux professions de santé. En effet, la santé est un domaine multifactoriel complexe prenant en compte de nombreuses compétences qui interagissent entre elles.

Les enseignants chercheurs en Masso-Kinésithérapie

L'enseignant chercheur est par sa définition un professionnel qui va enseigner et faire de la recherche. Mais son expertise et ses actions ne sont pas obligatoirement limitées à ces deux domaines. Le professionnel peut en effet conserver une pratique clinique dans son domaine de compétence. Cependant, son temps d'action n'est alors par définition pas plein.

Le statut d'EC n'est en aucun réducteur vis à vis de la pratique et des compétences pratique des porteurs de ce titre. Cependant, leur temps étant répartis entre de multiples activités nous pouvons nous questionner sur la pertinence de leur compétence face à des cliniciens strictes. Il serait néanmoins possible et sûrement nécessaire de recourir à l'emploi d'EC pour la réalisation des cours théoriques au sein des IFMKs.

En effet, leur expertise dans leur domaine, couplé à leur connaissance et compétence en recherche, leur donne une place de choix à l'enseignement des cours théoriques, notamment pour mettre en lien leur vision scientifique sur ces thématiques avec leur pratique passée ou présente et la recherche dans leur domaine.

A l'heure actuelle il n'est pourtant pas possible d'être enseignant chercheur en masso-kinésithérapie. En effet, comme nous l'avons dit la gestion de la carrière des EC est gérée par le Conseil national des universités. Or il n'existe pas de discipline ou de section du CNU dédié à la masso-kinésithérapie.

Cependant, il existe des masseurs-kinésithérapeutes enseignant-chercheur. Pour cela, ils ont donc dû être qualifié par le CNU dans une section existante, comme par exemple en biomécanique, neurosciences ou sciences de l'éducation, selon le domaine de leur travaux de recherche.

Les futures sections en science paramédicales

Avec l'intégration universitaire des formations paramédicales et maïeutiques, il a été lancé par le gouvernement un travail sur la création de sections dans ces disciplines au sein du CNU Santé (dont la masso-kinésithérapie).

Ce travail devrait aboutir sur la création de 3 sections pour les filières : Sciences infirmières, Maïeutique, Sciences de la réadaptation et de la rééducation.

La création de ces sections sera une grande avancée pour la recherche dans les formations paramédicales et pour la Masso-Kinésithérapie !

Les EC pourront alors être qualifiés au sein d'une section correspondant à leur domaine de recherche et n'auront donc plus besoin d'aller chercher ces qualifications dans les sections déjà existantes et parfois moins en accord avec notre profession. Cela ne les empêchera pour autant pas de le faire et même d'être qualifié dans plusieurs sections. Il sera aussi possible pour ces EC de cumuler une activité de recherche et d'enseignement attribuée à ce poste avec une activité clinique.

Conclusion

Les EC sont donc amenés à être de plus en plus nombreux dans le domaine de la masso-kinésithérapie.

A l'heure du développement de la recherche au sein de notre profession et de son universitarisation, il reste cependant à déterminer quelle place prendront ces EC dans la formation initiale et ceci dans le cadre où notre formation est en cours d'universitarisation.

Interview

Nicolas Pinsault Speed interview

Bonjour 🙋 !

Pouvez-vous vous présenter s'il vous plaît ?

Bonjour,
Je suis Nicolas Pinsault, kinésithérapeute de formation et enseignant chercheur à la faculté de médecine de Grenoble.

Quel est votre parcours de formation en tant que chercheur ?

Je suis un pur produit universitaire Kiné ! Je suis rentré via une première année universitaire en kinésithérapie en 2002. J'ai ensuite réalisé ma formation au sein de l'IFMK de Grenoble avec un double cursus en recherche. J'ai enchaîné sur un DEA (équivalent d'un Master 2) puis un doctorat en Neurosciences et un post-doc. Et, enfin, une habilitation à diriger des recherches !

Le modèle de l'IFMK à l'époque était un IUP (Institut Universitaire Professionnalisant) duquel on sortait avec une maîtrise (ancien master 1).

Je suis actuellement maître de conférence universitaire depuis 2015, au sein de l'UFR de médecine de Grenoble et directeur du département de kinésithérapie de ce même UFR.

Avez-vous encore une activité clinique aujourd'hui ?

Non.

J'ai travaillé en hôpital jusqu'en 2006 puis j'ai arrêté pour ma thèse. J'ai ensuite eu un cabinet libéral de 2013 à 2015.

Interview

Mais on vous connaît aussi d'autres activités, notamment ordinales, pouvez vous nous en dire plus ?

Oui, j'ai aussi une activité ordinaire. Je suis élu au Conseil National de l'Ordre des Masso-Kinésithérapeutes, dans lequel j'occupe plusieurs fonctions ; entre autres, celle du président du conseil scientifique.

Quels sont pour vous les pays les plus à la pointe en termes de recherche en physiothérapie ?

On va retrouver les USA, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande...

Mais il faut regarder dans quelle discipline ils sont précurseurs ! Il y a des champs qui n'ont été que très peu explorés en recherche !

Quelle place donneriez-vous à la France dans la recherche internationale ?

La France n'a pas à rougir de sa place historique en recherche.

Nous avons eu des précurseurs comme Éric Plas par exemple. Mais à cette époque, la recherche n'était pas internationalisée...

Le problème par la suite a été que les décisions politiques françaises n'ont pas suivies... et la kinésithérapie n'a pas su trouver sa place dans la recherche scientifique française !

Que pouvez-vous nous dire de ces précurseurs ? Qui sont-ils et quel a été leur parcours ?

Combien a-t-on de chercheurs en France actuellement ?

C'est très compliqué de le savoir ! Mais il y a environ 130 kinésithérapeutes qui ont soutenu une thèse donc ayant validé un doctorat.

Au niveau des enseignants chercheurs, il y a environ 8 Maîtres de Conférences Universitaires (MCU) et 3 Professeurs Universitaires (PU). Sur ces enseignants chercheurs, 6 possèdent une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR). Sur tout cet ensemble, seulement 2 travaillent en IFMK !

Interview

La réforme a-t-elle apporté un changement de paradigme en kinésithérapie selon vous ? D'un paradigme de technicien à celui d'ingénieur ?

Ce changement de paradigme ne s'est pas fait uniquement grâce à la réforme : il a commencé dans les années 2000 avec l'apparition du BDK (Bilan de kinésithérapie - ndlr) et la fin des prescriptions qualitatives et quantitatives.

La réforme a vraiment apporté une possibilité d'adaptation tout au long de la vie !

En IFMK on ne veut pas faire de vous des bons kiné en 2019, mais de bons kinésithérapeutes de 2020 à 2050 !

C'est bien à ça que la formation à la recherche, par la recherche est destinée ! Il n'y a pas de volonté à ce que tout le monde fasse un doctorat.

Pouvez-vous nous parler de la formation à Grenoble et de ce que la réforme y a changé ?

Cela n'a pas changé grand chose car notre modèle avait été en partie utilisé pour la construction du référentiel de 2015. Nos professeurs ont tous un master et sont donc formés à la recherche, ce qui a été beaucoup plus simple pour appréhender le nouveau texte !

Pourquoi et comment l'IFMK de Grenoble se démarque-t-il des autres IFMK vis-à-vis de la recherche ?

Il n'est pas vraiment question de se démarquer... Les étudiants grenoblois ont la possibilité de s'inscrire en double cursus à l'université de Grenoble dans un master Ingénierie de la Santé. Plus de la moitié prennent cette option qui était même obligatoire jusqu'en 2015 ! Cela découle d'une véritable volonté de diplôme universitaire des étudiants associé à leur diplôme d'état en kinésithérapie.

Pouvez-vous nous citer quelques exemples d'anciens élèves ayant poursuivi leurs études par de la recherche ?

Bien sûr ! Il y a Albin Guillaud qui est un très bon exemple ! Je suis moi aussi issu de cette voie de formation associée à l'université !

Parlons maintenant du futur de la recherche en kinésithérapie tel que vous le voyez.

Le modèle français s'oriente de plus en plus vers un modèle anglo-saxon, comment percevez-vous cette évolution ?

La recherche en général tend à s'orienter selon un modèle anglo-saxon. Je trouve ce modèle très périlleux pour la recherche car il fonctionne exclusivement selon des appels à projet, ce qui a pour conséquence d'empêcher les recherches théoriques, conceptuelles ou de modèles dont nous avons cruellement besoin.

Il y a un réel besoin de diplomation des étudiants, ne serait-ce que pour l'international. Tout ça prend ses racines dans le processus de Bologne. Mais, cela ne concerne aussi la vie étudiante et la gouvernance. N'oublions pas que l'université est faite pour ça : obtenir des diplômes !

Après, faut-il un DNM ou bien un autre diplôme ? C'est une autre question. Du moment que la formation est reconnue ! Il faut se demander à quoi sert le diplôme ! Mais il est absolument nécessaire que la formation soit reconnue d'une autre manière qu'un simple diplôme d'état délivré par un autre ministère que celui de l'enseignement supérieur.

Interview

Pour finir, que vous évoque la création prochaine de la section « rééducation - réadaptation » du conseil national des universités ?

Il y a une volonté qui est à saluer de sanctuariser la recherche dans cette thématique pour laquelle il y a un manque actuellement, et c'est une bonne chose.

Un gros avantage est que maintenant les kinésithérapeutes pourront être qualifiés dans une section leur correspondant, ce qui n'était pas le cas !

C'est ainsi que ce termine cet échange ! Merci beaucoup et bonne journée !

Bonne journée également !

LE PÔLE COMMUNICATION T'INVITE A NOUS SUIVRE !



LA FNEK SUR INSTAGRAM :
LA_FNEK !



ÉVIDEMMENT, TU NOUS SUIS DÉJÀ SUR
LE FB ET LE YT **FNEK** !

TU PEUX AUSSI AVOIR DES INFOS SUR NOTRE
SNAPCHAT OU PAR NOTRE **NEWSLETTER** !

N'HÉSITE PAS À CONTACTER NOTRE VP
COMMUNICATION :

COMMUNICATION@FNEK.COM



NEWSLETTER 14



LA FNEK SUR TWITTER : **@LA_FNEK** !

Michel Dufour

Toute l'anatomie

pour vos études
en kinésithérapie

ANATOMIE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR
Tome 1 **MEMBRE INFÉRIEUR**
3^e édition

- Ostéologie
- Arthrologie
- Myologie
- Appareil fibreux
- Neurologie
- Angiologie
- Morpho-topographie

ANATOMIE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR
Tome 2 **MEMBRE SUPÉRIEUR**

- Ostéologie
- Arthrologie
- Myologie
- Appareil fibreux
- Neurologie
- Angiologie
- Morpho-topographie

ANATOMIE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR
Tome 3 **TÊTE ET TRONC**

- Ostéologie
- Arthrologie
- Myologie
- Appareil fibreux
- Neurologie
- Angiologie
- Morpho-topographie

ANATOMIE DES ORGANES ET VISCÈRES
TÊTE, COU ET TRONC

115 €
au lieu de
188,40 €
les 4 volumes

Anatomie de l'appareil locomoteur
Tome 1. Membre inférieur
Tome 2. Membre supérieur
Tome 3. Tête et tronc
Anatomie des organes et viscères
Tête, cou et tronc



ELSEVIER



NOUVEAU

Génération Elsevier Etudiants Kiné

Elsevier Masson

Toute l'anatomie

pour vos études en kinésithérapie

Ces quatre manuels constituent les **références indispensables pour tout étudiant en kinésithérapie**. Premiers ouvrages tenant compte de l'ensemble du programme d'anatomie des études de kinésithérapie, ils mettent d'emblée l'accent sur la compréhension et la finalité du savoir. Leur **conception pédagogique** facilite l'acquisition des connaissances.

- **Plus de 2000 figures.** L'auteur a conçu plus de 600 figures en couleurs pour chaque tome, placées en regard du texte, selon une approche originale où fonctionnalité et intelligibilité de l'information priment.
- **1600 pages.** La structure des chapitres et les tableaux synthétiques favorisent la mémorisation logique.
- **Toute l'anatomie.** Pour chaque structure anatomique, des indications palpatoires et patho-mécaniques renforcent les connaissances et soulignent les intérêts pratiques.

Ces ouvrages de référence offrent au lecteur une **anatomie complète : ostéologie, arthrologie, myologie, neurologie, angiologie, morpho-topographie**. Ils sont enrichis d'une auto-évaluation par QROC et de planches régionales issues du célèbre atlas de Frank Netter.



Tomes 1, 2 et 3 : toutes les connaissances de l'appareil locomoteur (membre inférieur, membre supérieur, tête et tronc)



le complément indispensable consacré à l'étude des viscères, organes et régions topographiques de la tête, du cou et du tronc

CUISSE - MUSCLES ANTERIEURS

QUADRICEPS

Tendon quadriceps (fig. 4-92 et 4-93)

ARTÈRES DU PIED

ARTÈRES DU PIED

PLEXUS LOMBAL

PLEXUS LOMBAL

115 €

au lieu de 188,40 €

les 4 volumes

ISBN 978-2-294-76325-0



Franco&Fils

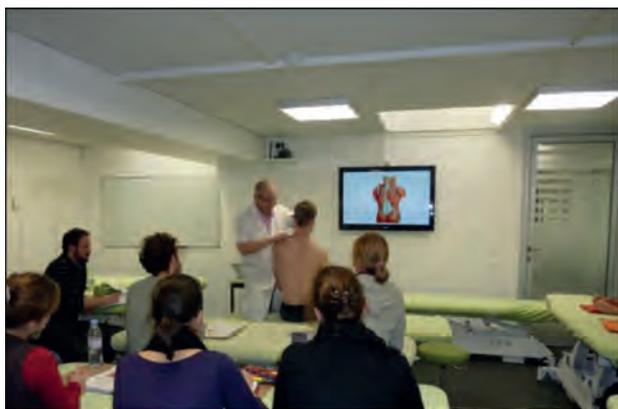
CONCEPTION & FABRICATION D' APPAREILS MÉDICAUX ET PARA-MÉDICAUX



ZONE INDUSTRIELLE | RN7 | 58320 POUQUES-LES-EAUX

TÉL.: 03 86 68 83 22 | FAX: 03 86 68 55 95 | E-MAIL: INFO@FRANCOFILS.COM SITE : WWW.FRANCOFILS.COM

FORMATION



118 bis, rue de Javel – 75015 PARIS
01 77 68 35 52 – ifso@efom.fr – www.efom.fr

FONDATION
EFOM
Paris DOLTO



**Masseurs – Kinésithérapeutes
Devenez ostéopathes**

Institut de Formation Supérieure en Ostéopathie

Une formation en 4 ans agréée par le ministère des affaires sociales et de la santé, réservée aux professionnels de santé

- Une équipe pédagogique pluridisciplinaire expérimentée
- Un matériel pédagogique performant
- Des stages en centre d'application pratique interne d'ostéopathie situé à Paris dans le 15^{ème}
- Des stages externes encadrés

Des formations Post Graduées



LES FORMATIONS MICHEL LIDOREAU

ciblées sur vos besoins réels en cabinet



**Thérapie Manuelle
ostéo-articulaire et tissulaire**

Fonctionnelle et / ou Structurale
(28 jours) (16 jours)



Biokinergie

Une synthèse au carrefour
des concepts de l'Ostéopathie
et de la Médecine Chinoise
(32 jours sur 2 ans)

CETM

PARIS-VILLEJUIF

Secrétariat : 02 47 61 48 30

www.formations-michel-lidoreau.com e-mail : formations.mlidoreau@wanadoo.fr

CERB



Devenir ostéopathe, praticien de 1^{ère} intention L'IFSO-Rennes propose une formation au titre d'ostéopathe, Spécifique pour les kinésithérapeutes DE :

- > Abord des différentes sphères : articulaire, musculaire, crânienne, viscérale, fasciale.
- > 1892 h pour les MK en 4 ans, 10 sessions par an de 4 ou 6 jours.
- > Agréée par le Ministère de la Santé et enregistrée au rectorat.
- > Établissement d'enseignement supérieur privé.



www.bretagne-osteopathie.com

Bretagne Ostéopathie SARL. Parc Monier - Bât Artémis - 167A, Rue de Lorient • 35000 RENNES
Tél. : 02 99 36 81 93 • Fax : 02 99 38 47 65 • www.bretagne-osteopathie.com • contact@bretagne-osteopathie.com

CODE APE 8559A - N° Siret 504 423 302 00026 - Agrément Ministériel N° 2015-07

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°53350846435 auprès du préfet de la région Bretagne. (Ce n° ne vaut pas agrément de l'état).



maison de la thérapie manuelle

école fondée par Albert Bénichou

La MTM est la plus ancienne école d'ostéopathie en France



NOTRE OBJECTIF

➔ Vous former à une **pratique manuelle douce et efficace**

Plus d'infos : www.mtm-osteopathie.fr



MTM Ostéopathie - 9 rue des Etats-Généraux - 78000 Versailles

Tel 01 30 24 07 07 - contact@mtm-osteopathie.fr

THÉRAPIE MANUELLE à Orientation Ostéopathique

Cursus classique

12 stages de 4 jours en 2 ans
à Versailles, Bordeaux
et Marseille

Cursus intensif

3 stages de 12 jours en 10 mois
à Versailles

Formations d'ostéopathie Post-graduées

2 à 4 jours

Cursus Expert

12 stages de 4 jours en 2 ans

Cursus ciblés

viscéral, crânien...



Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

MASSEUR KINÉSITHÉRAPIE D.E. (H/F)



Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

Date de parution : IMMÉDIATE

Durée du contrat : 1 an

Organisme/Etablissement : CRFA LE COTEAU - LA CHAPELLE SAINT MESMIN

Type de contrat : CDD temps plein / possibilité CDI au-delà

Coefficient : niveau 6E (300- 498)

Rémunération : 30 924 bruts (14 mois de salaire)

Contact : **M. Hassan BAZZI**

Médecin Chef CRFA Le Coteau - La Chapelle Saint Mesmin

Faire parvenir CV et lettre de motivation

Mail : hassan.bazzi@ugecam.assurance-maladie.fr

Tél. : 02 36 47 85 85



Établissement SSR spécialisé dans la rééducation des lésions du système nerveux et de l'appareil locomoteur, le CRFA le Coteau recrute un masseur kinésithérapeute diplômé d'état (H/F). Implanté dans le Loiret depuis 1976, l'établissement a emménagé dans une construction nouvelle le 8 janvier 2018 à La Chapelle Saint Mesmin aux portes d'Orléans.

La capacité est de 80 lits d'hospitalisation complète (organisée en 4 unités) et 5 places d'hospitalisation de jour.

L'établissement dispose d'un plateau technique rénové et doté de plusieurs salles de kinésithérapie avec équipements modernes, d'une salle de musculation, d'une balnéothérapie avec plateforme immergible, d'un atelier intégré d'appareillage, de salles d'ergothérapie avec cuisine thérapeutique et un appartement thérapeutique.

Il regroupe des professionnels de rééducation (Kinésithérapeutes, Ergothérapeutes, Orthophonistes, orthoprothésiste, neuropsychologue, diététicienne).

L'établissement possède également depuis 15 ans un dossier patient informatisé.

L'établissement a été certifié V2014 sans recommandation en 2016.

MISSIONS/ACTIVITÉS

Placé(e) sous la responsabilité du Cadre de Santé, vous dispensez des soins de rééducation réadaptation dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire (médecins, ergothérapeutes, infirmières, orthophoniste, assistante sociale, ...).

COMPÉTENCES

- Capacité relationnelle d'écoute et de respect du patient.
- Discrétion, esprit d'équipe.

FORMATION

Diplôme d'Etat masseur kinésithérapeute.

Masseur-Kinésithérapeute H/F

Descriptif Établissement :

Le Groupe Hospitalier Sélestat-Obernai recrute deux profils de Masseur-Kinésithérapeute H/F, postes en CDI à pourvoir à temps partiel ou temps plein sur le site de Sélestat et Obernai.

Poste et missions :

Au sein du Plateau technique de rééducation, nous recherchons un masseur kinésithérapeute (H/F). Vous intervenez en collaboration avec les équipes soignantes et médicales dans la prise en charge des patients hospitalisés.

Vos activités principales consisteront à :

- Réaliser des bilans diagnostics kinésithérapiques, (objectifs de soins, choix des actes et des techniques les plus appropriés).
- Fixer les objectifs et le programme thérapeutique, les communiquer et les expliquer à la personne accueillie et à son entourage.
- Évaluer les évolutions des personnes accueillies et corriger le programme thérapeutique en fonction de ces résultats.
- Participer à des activités de recherche et à une veille professionnelle sur l'évolution des techniques et du matériel.

Vous assurez la prise en charge rééducative dans le respect du projet personnalisé du patient. Vous contribuez à la qualité de prise en charge en soins et participez au développement de l'activité.

Profil :

Titulaire du diplôme de Masseur kinésithérapeute, vous justifiez idéalement d'une expérience professionnelle auprès des personnes âgées et souhaitez intégrer une équipe pluridisciplinaire dynamique.

Rémunération : Selon la grille indiciaire de la Fonction Publique Hospitalière.

Qualité de travail : 100 % ou temps partiel.

Statut : Contractuel de droit public ou titulaire de la fonction publique.

Poste en CDI ou poste ouvert à mutation.

Poste à pourvoir dès que possible.



Candidature à envoyer de préférence par mail :

GHSO

Direction des Ressources Humaines

Secretariat.drh@ghso.fr

Pour tout renseignement :

M. Fabien HECK, Directeur des Soins : 03 88 57 56 00



La Croix-Rouge Française RECRUTE

pour le centre sanitaire et médico-social de Blâmont, qui comprend un établissement de soins de suite et de réadaptation pour enfants de 0 à 18 ans, et un établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés de 0 à 20 ans.

Un (une) Masseur-Kinésithérapeute - MK- D.E. en Contrat à Durée Indéterminée dès que possible.

Le masseur kinésithérapeute favorise, par des actes de rééducation et de réadaptation, appropriés aux incapacités et potentialité de chacun, le maintien, le développement ou la restauration optimale des fonctions motrices de l'enfant.

Kinésithérapie respiratoire, de rééducation et de mobilisation seront parmi vos principales missions au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Le poste est à pourvoir dès que possible à 1.00 ETP soit 151.67 heures mensuelles.

Soit une rémunération annuelle de base brute minimale de 24 400 euros selon l'expérience et l'ancienneté.

Reprise d'ancienneté, selon convention collective Croix-Rouge Française.

Mutuelle de groupe.

13^e mois si droits acquis.



Envoyez vos candidatures à :

Service Recrutement

CENTRE SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

« Les Rives du Château »

33, rue du château - 54450 Blâmont

Tél : (33)3 83 76 26 26 - Fax : (33)3 83 42 41 03

E-mail : florence.da-costa@croix-rouge.fr

Copie : lauriane.petit@croix-rouge.fr



Vous êtes masseur-kinésithérapeute, et vous souhaitez exercer au sein d'une équipe de soins primaires, avec un statut de praticien salarié ?

Le centre de santé Saint Jacques, situé dans le 15^e arrondissement de Paris, vous propose

UN POSTE DE KINÉSITHÉRAPEUTE en CDI à temps plein. Deux autres praticiens exercent à temps partiel.

www.hopital-stjacques.com

37, rue des Volontaires

75730 Paris Cedex

Tél. : 01 53 58 40 80

Fax : 01 53 58 40 85

Il s'agit d'un poste salarié rémunéré à l'acte. La rémunération brute s'élève à 44% du CA auquel s'ajoutera une indemnité forfaitaire pour l'accueil de patients sans rendez-vous.

Le centre de santé Saint Jacques est un centre de santé pluridisciplinaire (médecine générale, médecine spécialisée, médecine complémentaire dont homéopathie, soins infirmiers, kinésithérapie, podologie, dentaire) au service de la population de son territoire. Des staffs mensuels permettent un partage d'expérience et une formation continue. La présence à ces réunions de concertation pluridisciplinaire est rémunérée. Vous travaillerez en équipe de soins, et serez déchargé des problématiques de gestion de cabinet.



Merci d'adresser votre candidature par mail au

Dr Laville (Directeur médical du centre) : p.laville@hopital-stjacques.com



Nous recherchons

Groupe Saint-Gatien

un(e) MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE (H/F)

en CDI à temps plein pour intégrer un Centre de Rééducation Fonctionnelle Cardiaque.

CLINIQUE LES FONTAINES

54 boulevard Aristide Briand
77000 MELUN

Service Ressources Humaines :
01 60 56 40 14

recrutement@cliniquelesfontaines.com



La structure accueille 24 patients maximum.

L'équipe pluridisciplinaire se compose d'un cardiologue, une infirmière, un kiné, un APA, un diététicien et un psychologue.

Vous avez à disposition une salle de rééducation avec 4 tapis, 8 vélos, et du matériel de gymnastique au sol.

ÎLE-DE-FRANCE

LES HÔPITAUX DE SAINT-MAURICE

RECRUTENT pour leurs filières

- SSR Adultes (locomoteur, neurologique, gériatrique).
- SSR Enfants (neurologie acquise et congénitale, locomoteur, CRMR...).
- Centre Traitement Insuffisance Rénale Chronique (SSR néphrologie adulte, dialyse péritonéale et hémodialyse).

MERCI D'ENVOYER VOTRE CANDIDATURE À L'ADRESSE SUIVANTE

Hôpitaux de Saint-Maurice
Direction des Ressources Humaines
12-14, rue du Val d'Osne – 94410 Saint-Maurice
ou par mail à recrutementdrh@hopitaux-st-maurice.fr

DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES



Visitez notre site internet :

www.hopitaux-st-maurice.fr



DES + Mise en stage et prime d'installation.
Possibilité d'exercice multiple.
Formation continue, promotion professionnelle, projets de recherche.
Accès aux plateaux techniques.
Possibilité de logement et de crèche.
Métro Ligne 8, arrêt Charenton-Ecoles Bus 111, arrêt Hôpital National de St-Maurice.

Clinique LES TROIS SOLEILS

Clinique Les Trois Soleils, établissement SSR certifié sans réserve au sud de Paris (proche Fontainebleau), proche gare RER, parking privé.

Recherche MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

(postes CDI et postes CDD)



Pour intégrer une équipe de rééducation compétente et dynamique (26 kinésithérapeutes, 11 ergothérapeutes, 4 orthophonistes, 6 APA, 2 neuropsychologues, 1 psychologue, 1 ingénieur recherche) travaillant de concert avec l'équipe médicale (8 médecins MPR et vacations diverses), l'équipe de soins et les équipes « support » : informatique, PMSI, brancardage.

Sur un vaste plateau technique de qualité constitué de 6 salles de rééducation, box individuels, balnéothérapie (plateau de marche, aquabike ...), salle d'isocinétisme, salle de rééducation assistée par robotique, salle de relaxation.

Vos conditions de travail : 35h/semaine, rémunération selon convention FHP (+ prime établissement).

Logement possible (Vous pourrez bénéficier d'un logement en colocation durant la période d'essai).



RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURE

Mme Catherine MAULNY : Chef du service Rééducation et Réadaptation - Tél. : 01 64 71 73 48 - Mail : c.maulny@les-trois-soleils (avec CV et lettre de motivation)

Le Centre de Rééducation Fonctionnelle de la Fondation ELLEN POIDATZ, SSR pédiatrique de 60 lits d'hospitalisation complète et 5 places de jours, situé à Saint-Fargeau Ponthierry (77 proche 91, accès par A6 et RER D)



RECRUTE

DEUX MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES à temps plein en CDI

Votre mission : la prise en charge individuelle et de groupe, d'enfants de 18 mois à 20 ans, ayant des atteintes orthopédiques et/ou neurologiques variées.

Vous travaillerez en étroite collaboration avec les médecins MPR, les pédiatres, les chirurgiens orthopédiques des hôpitaux pédiatriques parisiens et une neuropsychologue.

Vous exercerez votre activité au sein de l'équipe pluridisciplinaire du service de rééducation qui comprend masseurs-kinésithérapeutes, aides-kinés, ergothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens et un gypso-thérapeute. Comme tous, vous interviendrez également à l'Institut d'Éducation Motrice, situé sur le site, qui accueille une soixantaine d'enfants.

Vous participerez avec l'orthoprothésiste interne aux réflexions autour de l'appareillage ainsi qu'aux activités de l'Unité d'Analyse du Mouvement.

Le plateau technique est riche d'une salle de balnéothérapie, d'une piscine de 1,5 mètres et d'une plateforme de stabilométrie, spiromètre, cryothérapie et LPG...

Vous pourrez être sollicité pour contribuer aux travaux de recherche du Pôle Recherche et Innovation.

Vous serez convié aux staffs des chirurgiens des hôpitaux parisiens.

Tout au long de votre engagement, vous pourrez bénéficier d'une formation continue.

Venez rejoindre une équipe dynamique, impliquée et chaleureuse dont la compétence et l'expertise sont reconnues par les chirurgiens et les médecins adresseurs.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation) par email à [Sandrine Payan-Terral](mailto:Sandrine.Payan-Terral@fondationpoidatz.com), Responsable du Service de Rééducation (payan-terral@fondationpoidatz.com). Pour toute information complémentaire, vous pouvez également l'appeler au 01 60 65 82 82.



Le CMPR de Bagnoles de l'Orne RECHERCHE plusieurs MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

pour intégrer son équipe de rééducation. Activité en hospitalisation complète, et hôpital de jour (Appareil locomoteur, neurologie, cardio)
Possibilité de faire des heures supplémentaires rémunérées dans le cadre du centre de santé de l'Association.
Bassin de balnéothérapie, isocinétisme, posturologie, ...

Ouvert depuis 40 ans, le CMPR fait partie de l'Association Pierre NOAL, qui gère au total 2 centres de rééducation, 4 écoles paramédicales, 1 centre de santé (plusieurs sites) et un EHPAD. Des interventions dans les différents établissements sont possibles sur la base du volontariat.

Projets : transformation de lits d'hospitalisation complète en places d'hôpital de jour.
Agrandissement et rénovation complète des plateaux de rééducation dans les 2 ans à venir.
Vous serez donc pleinement acteur de la transformation du CMPR !

Poste temps plein, 37h30/semaine avec 15 RTT par an. Salaire selon convention collective FEHAP 51. Reprise d'ancienneté.



Contact : Thibault SEBIRE, cadre de santé, coordinateurs@impr-herouville.com, 02 31 46 36 68.



Le Centre Hospitalier Ariège Couserans, au pied des Pyrénées Ariégeoises, à 100 kms de Toulouse propose des postes de kinésithérapeutes temps plein ou temps partiel

pour travailler dans une équipe de rééducation composée de 25 personnes
(kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens et diététicienne)

Les secteurs d'activité sont variés :

Médecine, chirurgie, Soins de Suite et de Réadaptation, Soins Intensifs Respiratoire, Centre de Réadaptation Neurologique et Psychiatrie.

Possibilité de logement suivant les disponibilités.

CDD de 1 an avec possibilité de pérennisation en CDI ou titularisation.

Toutes les candidatures seront étudiées.

• Complément d'informations :

- Sur le poste : Mme Sonia Santocildes
s.santocildes@ch-ariège-couserans.com - 05 61 96 28 22
- Sur les conditions salariales: les ressources humaines :
secretaire.drh@ch-ariège-couserans.fr / 0561962194
- Candidatures à adresser à : M le directeur du CHAC
par mail : secretaire.drh@ch-ariège-couserans.fr



Le centre de rééducation Les Capucins (413 lits)

Sur unité SSR adultes (1 poste CDI tps plein), SRR pédiatrie (1 poste CDD temps plein) ou unité pédiatrique médico-sociale (50 % CDI). CCN FEHAP 51 avec complément métier et reprise d'ancienneté à 100%. Nous recherchons également des kinés pour des remplacements temps plein (Adulte et Pédiatrie) sur juillet et août.

Situé à proximité du Centre-ville d'Angers, non loin du CHU et accessible par le tramway. Notre établissement est un centre de rééducation spécialisé avec un plateau technique bien équipé (Plate-forme de posturo, dispositif ARMEMO, matériel vidéo pour la thérapie miroir, balnéothérapie, salle de réentraînement à l'effort avec cyclo-ergomètres, tapis de marche, système de soulèvement à la marche, etc.).

Organisé(e), intéressé(e) par le travail pluri-professionnel, vous êtes obligatoirement titulaire du Diplôme d'Etat Masseur-kinésithérapeute. Rejoignez une équipe dynamique de 24 kinésithérapeutes, travail en équipe pluridisciplinaire.



recrute
**DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
diplômés d'état (H/F)**
Différents postes sont à pourvoir en CDI et CDD,
temps plein ou temps partiel.

Merci d'adresser votre candidature au plus tôt, à l'attention de Monsieur Freddy SCHNEIDER, Cadre rééducateurs, par mail à fschneider@les-capucins-angers.fr (PJ au format PDF) ou par courrier à l'adresse : Association Les Capucins - Service Kinésithérapie - 11 boulevard Jean Sauvage - CS 40329 - 49103 ANGERS CEDEX 2

Contact : Monsieur Freddy SCHNEIDER - cadre de santé rééducateurs - 02.41.35.15.15 (poste 3166)



En région PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR,
dans les ALPES DU SUD à Briançon Serre-
Chevalier 05100 - HAUTES-ALPES

La Fondation Edith Seltzer

Recrute
**UN MASSEUR
KINESITHERAPEUTE**
(h/f)
en CDI à temps plein ou partiel

RENSEIGNEMENTS

Site : www.fondationseltzer.fr
ou la Directrice des Soins - 04 92 25 31 67
ou la Responsable des Ressources Humaines
04 92 25 31 55

Envoi candidatures par email à :
direction@fondationseltzer.fr
ou par courrier à : Fondation Edith SELTZER
05107 BRIANÇON

En SSR Polyvalent et Spécialisé (Personnes Agées, diabète, gastro, addictologie, soins palliatifs), en coordination avec les médecins, les équipes de soins, le MK assurera une prise en charge efficace et régulière, individuelle ou collective, des personnes qui lui seront confiées.

Formation requise : Diplôme d'Etat de Masseur Kinésithérapeute.

Salaire selon la CCN FEHAP de 1951 et ancienneté.



NOUS RECHERCHONS DES KINÉSITHÉRAPEUTES !



REJOIGNEZ LNA SANTÉ !

« Soigner et prendre soin », telle est la mission qui anime chaque jour les **6 000 collaborateurs** et **900 professionnels** de santé libéraux des établissements LNA Santé (EHPAD, SSR, HAD...).

Rejoindre LNA Santé, c'est intégrer **un groupe familial**, qui conjugue dynamisme et humanisme, place les femmes et les hommes de ses équipes au cœur de ses préoccupations, et offre à chacun l'opportunité de s'épanouir tout en contribuant aux évolutions de l'entreprise.

Si les compétences sont évidemment essentielles, la capacité et l'envie de travailler en équipes pluridisciplinaires comptent tout autant ! Ainsi que la volonté de se mettre au service du projet d'entreprise, centré sur la personne accueillie. **en s'appuyant sur des valeurs fortes** : le respect, la confiance, le sens du service, l'engagement et l'esprit d'initiative.

Vous vous reconnaissez ? ... Rejoignez LNA Santé !



LE SOIN AUTREMENT !

Venez **travailler avec des professionnels d'autres disciplines** (neuropsychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, Enseignant en Activité Physique Adaptée (EAPA), orthophonistes) au sein d'établissements récents ou récemment rénovés et à l'architecture innovante.

Une attention particulière est portée aux plateaux techniques qui permettent une prise en charge de haute qualité à la fois en hospitalisation complète et en hospitalisation de jour.

Dans nos Centres de Réadaptation, vous découvrirez une autre manière d'aborder les soins, ou le prendre soin du patient.

Comment ? **En alliant les valeurs humanistes du personnel à la performance de nos programmes de réadaptation** (pluridisciplinarité, plateaux techniques adaptés, robotisation...).



où nous rejoindre ?



- [28] Institut de Diabétologie et Nutrition du Centre | Affections de l'appareil locomoteur - Gériatrie - Troubles musculo-squelettique
- [29] Institut de réadaptation du Cap Horn | Affections de l'appareil locomoteur - Gériatrie - Troubles musculo-squelettique
- [41] Institut médical de Sologne | Cardiologie - Gériatrie - Pneumologie
- [42] SSR Le Clos Champirol | Affections de l'appareil locomoteur, neurologiques, rhumatologiques invalidantes - Cardiologie - Pneumologie - Neurologie
- [44] Centre de réadaptation de l'Estuaire | Soins de suite - Polyvalent
- [60] Institut médical de Breteuil | Gériatrie - Neurologie - Polyvalent
- [77] Institut médical de Serris | Gériatrie - Neurologie - Oncologie - Polyvalent - UCC
- [78] Clinique de Bazincourt | Affections de l'appareil locomoteur - Gériatrie - Neurologie
- [83] Institut médicalisé de Mar Vivo | Gériatrie - Polyvalent - Soins de suite lourds
- [86] Centre de réadaptation du Moulin Vert | Cardiologie - Pneumologie
- [93] Institut de réadaptation de Romainville | Gériatrie - Neurologie - Polyvalent
- [95] Institut médical d'Ennery | Digestif - Endocrinien - Gériatrie - Métabolique





ADERF
BDE EKP



Alençon
TAD E I



Amiens
A S K A



APHP
K A P S



ASSAS
G O K A



AVH
K R O



Bègles
B A R A K



Berck
B D E K E B



Besançon
A E K B



Bordeaux
B A K E



Brest
K U B E



CEERRF
A E K I C



Dax
D A K E



Dijon
A D E K



EFOM
A V E K E



La Réunion
K i n é P e i



Grenoble
A E M K G



Guinot
G E T E K



La Musse
A E L M



Laval
E - K L a C



Liège
L e B e l g e



Lille Catho
B L A C K



Lille Etat
A L E K



Limoges
I L F O M E R
B R A K I A L



Limoges CR
A E M K L



Lyon
A D E M S E L



Marseille
K I M A S S E



Meulan-Les-Mureaux
O K L M



Montbéliard
A M E K I



Montpellier
A E K M



Mulhouse
F E M U R



Nancy
C o K i N E



Nantes
B A N K



Nice
C E K N



Orléans
K I N E R G Y



Poitiers
E K I P



Reims
C E M K R



Rennes
B A R K E



Rouen
R O U K I N E



Saint-Etienne
A E M K S



Saint Maurice
E E K S M



Saint Michel
S M A K



Strasbourg
A E K S



Toulouse
A T E K



Vichy
A K T E E V